

FRAYSSE & ASSOCIÉS



5

juillet 2022

PARIS - HÔTEL DROUOT - SALLE 5 - 14H15



Experts :

Lot n°1 à 97
Sabine BOURGEY
Expert C.N.E. Assesseur de la C.C.E. douanière
7, rue Drouot - 75009 Paris
Tél. : 01 47 70 35 18 - Fax : 01 42 46 58 48
contact@bourgey-numismatique.com

Lots 98 à 212
SANCY EXPERTISE PARIS
BIJOUX | ORFÈVRETERIE | OBJETS DE VERTU
1, rue de Châteaudun
75009 Paris
Tél. : 01 48 78 84 65
contact@sancyexpertiseparis.com

FRAYSSE & ASSOCIÉS

Commissaires-priseurs

COMMISSAIRES-PRISEURS HABILITÉS : VINCENT FRAYSSE ET CHRISTOPHE DU REAU.
VINCENT FRAYSSE TITULAIRE D'UN OFFICE DE COMMISSAIRE-PRISEUR JUDICIAIRE À PARIS

MONNAIES DE COLLECTION BIJOUX ANCIENS ET MODERNES OBJETS DE VITRINE ORFÈVRENERIE XVIII^E ET XIX^E SIÈCLES

5
juillet 2022

PARIS - HÔTEL DROUOT - SALLE 5 - 14H15

9, rue Drouot - 75009 Paris

Tél. : 01 48 00 20 05 pendant les expositions

Fax : 01 53 45 92 19

contact@fraysse.net

www.fraysse.net

Expositions publiques à l'Hôtel Drouot

lundi 4 juillet 2022 de 11h00 à 18h00

mardi 5 juillet 2022 de 11h00 à 12h00

NUMISMATIQUE

COLLECTION D'UN AMATEUR

MONNAIES D'OR



1
 CONSTANCE II (337-361). **Solidus**. *Nicomédie*. (353-354). Buste casqué de f. avec une lance. R./ Rome et Constantinople portant un écu sur lequel est inscrit VOT XXX MVLX XXXX. (C. 112, RIC 74). 4,43 g. *Traces de monture* sinon Très Beau. 300 / 400 €



2
 CHARLES VIII (1483-1498). **Ecu d'or au soleil**. 1^{ère} ém. *Bordeaux*. (Dy. 575). 3,34 g. *Traces sur la tranche et pli*. TB à Très Beau. 250 / 350 €



3
 LOUIS XIV (1643-1715). **1/2 louis aux 4 L**. *Paris*. 1694. Rf. (Dr. 373). 3,33 g. Très Beau. 400 / 500 €

4
 CONSULAT (1799-1804). **40 francs**. *Paris*. An XI. (G. 1080). NAPOLEON I^{er} (1804-1814). **40 francs**. *Paris*. 1811. (G. 1084). Ens. 2 p. Très Beau et presque Très Beau. 1 100 / 1 300 €

5
 CONSULAT (1799-1804). **40 francs**. *Paris* (2). An XI, an 12. (G. 1080). Ens. 2 p. Très Beau. 1 100 / 1 300 €

6
 CONSULAT (1799-1804). **20 francs**. *Paris*. An 12. (G. 1020). NAPOLEON I^{er} (1804-1814). **20 francs**. *Paris* (2). 1807, 1813 (G. 1024, G. 1025). Ens. 3 p. TB et presque Très Beau. 900 / 1 000 €

7
 CONSULAT (1799-1804). **20 francs**. *Paris*. An 12. (G. 1020). NAPOLEON I^{er} (1804-1814). **20 francs**. *Paris*. An 13. (G. 1022). **Médaille** : Le Sénat et le Peuple. An XIII, par *Geuffroy* (Br.330). (1,93 g.). Ens. 3 p. TB et Très Beau. 700 / 800 €

8
 CONSULAT (1799-1804). **20 francs**. *Paris*. an 12. (G. 1020). NAPOLEON I^{er} (1804-1814). **20 francs**. *Paris* (2) An 12. 1808 (G. 1021, 1024). Ens. 3 p. Presque Très Beau et Très Beau. 900 / 1 100 €

9
 NAPOLEON I^{er} (1804-1814). **40 francs**. *Paris* (2). An XIII, 1806 (G. 1081, 1082). Ens. 2 p. Presque Très Beau et Très Beau. 1 100 / 1 300 €

10
 NAPOLEON I^{er} (1804-1814). **20 francs**. *Turin* (2). 1809, 1811. (G. 1025). Ens. 2 p. Presque Très Beau. 800 / 900 €



11
 LOUIS XVIII (1815-1824). **40 francs**. *Perpignan*. 1816. (G. 1092). Très Beau. 700 / 800 €

12
 LOUIS XVIII (1815-1824). **40 francs**. *Paris*. 1817. (G. 1092). 20 francs. *Lille*. 1818. (G. 1028). CHARLES X (1824-1830). **40 francs**. *Paris*. 1830. (G. 1105). Ens. 3 p. TB et Très Beau. 1 300 / 1 500 €

13
 CHARLES X (1824-1830). **40 francs**. *Paris*. 1829. (G. 1105). LOUIS-PHILIPPE (1830-1848). **40 francs**. *Paris*. 1834. (G. 1106). Ens. 2 p. TB. 1 100 / 1 300 €

14
 CHARLES X (1824-1830). **40 francs**. *Paris*. 1828. (G. 1105). LOUIS-PHILIPPE (1830-1848). **40 francs**. *Paris*. 1834. (G. 1106). Ens. 2 p. Très Beau et presque Très Beau. 1 100 / 1 300 €



15
 NAPOLEON III (1852-1870). **100 francs tête nue**. *Paris*. 1857. (G. 1135). *Léger coup sur la tranche* sinon Très Beau. 1 200 / 1 300 €



16
 NAPOLEON III (1852-1870). **100 francs tête nue**. *Paris*. 1857. (G. 1135). Très Beau. 1200 / 1300 €



17
 NAPOLEON III (1852-1870). **100 francs tête laurée.** Paris. 1868. (G. 1136).
 Presque Superbe. 1 300 / 1 400 €

18
 Non venu.



19
 NAPOLEON III (1852-1870). **50 francs tête nue.** Paris (2). 1856, 1857. (G. 1111).
 Ens. 2 p. Très Beau. 1 100 / 1 300 €



20
 NAPOLEON III (1852-1870). **50 francs tête laurée.** Paris. 1865. (G. 1112).
 Coups sur la tranche. TB. 3740 exemplaires. 600 / 700 €



21
 NAPOLEON III (1852-1870). **50 francs tête laurée.** Strasbourg. 1866. (G. 1112).
 TB à Très Beau. 400 / 500 €



22
 NAPOLEON III (1852-1870). **5 francs petit module.** Paris (2). 1855. 1854.
 (G. 1000). Tranche striée. Très Beau. 250 / 300 €

23
 NAPOLEON III (1852-1870). **5 francs petit module.** Paris. 1854. (G. 1000).
5 francs. Paris. 1866. (G. 1002). Ens. 2 p. Tranche striée. Très Beau.
 200 / 250 €



24
 III^e REPUBLIQUE (1871-1940). **100 francs.** Paris. 1901. (G. 1137).
 Coup au revers et sur la tranche sinon Très Beau. 1 000 / 1 200 €



25
 III^e REPUBLIQUE (1871-1940). **100 francs.** Paris. 1905. (G. 1137).
 Petites raies sinon Très Beau. 1 000 / 1 200 €



26
 III^e REPUBLIQUE (1871-1940). **100 francs.** Paris. 1911. (G. 1137a).
 Quelques raies sinon Très Beau. 1 000 / 1 200 €



27
ALLEMAGNE. ALBERT III ACHILLE de Brandebourg (1464-1486). **Florin d'or.** Schwabach. (Fr. 304). 3,27 g. *Légères traces de monture* sinon presque Très Beau. 400 / 500 €



31
ITALIE. NAPOLEON I^{er} (1805-1814). **20 lire.** Milan. 1809. (Fr. 7).
HOLLANDE. LOUIS NAPOLEON (1806-1810). **Ducat.** 1810. (Fr. 322). (Pl). Ens. 2 p. Très Beau et TB. 600 / 700 €



28
ALLEMAGNE. Westphalie. JEROME BONAPARTE (1807-1813). **20 franken.** Cassel 1808 (2). (Fr. 3517). Ens. 2 p. *Coup sur la tranche (pour l'une)* sinon Très Beau. 700 / 800 €



32
ITALIE. Parme et Plaisance. MARIE LOUISE (1815-1847). **40 lire.** 1815. (Fr. 933). Très Beau. 400 / 500 €



29
ITALIE. République Subalpine. **20 francs Marengo.** An IX (1801). Turin. (Fr. 1172). Presque Superbe. 1 500 / 1 800 €



33
ITALIE. Naples. JOACHIM MURAT (1808-1815). **20 lire.** 1813. (Fr. 860). Très Beau. 400 / 500 €



30
ITALIE. NAPOLEON I^{er} (1805-1814). **40 lire.** Milan. 1808. (Fr. 5). Très Beau. 400 / 500 €



34
ITALIE. Sardaigne. CHARLES FELIX (1821-1831). **40 lire.** Turin. 1825. (Fr. 1134). Très Beau. 600 / 700 €

MONNAIES D'ARGENT



35
 Ionie. Milet. **Obole.** (510-494 av. J.C.). (Pz 2481 var.). 1,10 g. Très Beau. 150 / 200 €



36
 NAPOLEON III (1852-1870). **2 francs tête laurée.** Paris. 1870. (G. 527). Très Beau. 80 / 100 €



37 Alsace. FERDINAND D'AUTRICHE (1564-1595). **Thaler**. *Einsisheim*. nd. (Dav. 8088). 27,97 g. Très Beau. 200 / 300 €



38 Metz. **Thaler au Saint Etienne** (2). 1631. (Dav. 5580). 1639. (Dav. 5583). 28,13 g. 28,41 g. Ens. 2 p. TB à Très Beau. 200 / 300 €

39 ALLEMAGNE. Halberstadt. ALBERT de Brandebourg (1513-1545). **Thaler**. 1544. (Dav. 9210). Saxe. AUGUSTE (1553-1586). **Thaler**. *Dresde*. 1578. (Dav. 9798). 28,21 g. 28,83 g. Ens. 2 p. TB à Très Beau. 200 / 300 €



43 ALLEMAGNE. Brandebourg Franconie. ALBERT le Jeune (1543-1557). **Thaler**. 1550. (Dav. 8969). 28,67 g. Presque Très Beau. 250 / 300 €



44 ALLEMAGNE. Fulda. ADALBERT III von HARSTAL (1788-1802). **Thaler**. 1796. (Dav. 2264). Très Beau. 300 / 400 €



40 ALLEMAGNE. Evêché d'Eichstadt. JOSEPH VON STUBENBERG (1790-1802). **Thaler**. 1796. *Nuremberg*. (Dav. 2213). Très Beau. 300 / 400 €



45 ALLEMAGNE. Münster. CHRISTOPH BERNHARD von GALEN (1650-1678). **Thaler**. 1661. (Dav. 5603). 28,96 g. *Petit coup sur la tranche* sinon Très Beau. 300 / 400 €



41 ALLEMAGNE. Saxe Altenbourg. JEAN PHILIPPE, FREDERIC, JEAN GUILLAUME et FREDERIC GUILLAUME (1602-1625). **Thaler** dit « des quatre frères ». 1625. (Dav. 7371). 28,64 g. TB à Très Beau. 200 / 250 €



42 ALLEMAGNE. Saxe Alt-Weimar. FREDERIC GUILLAUME et JEAN III (1573-1603). **Thaler**. 1591. (Dav. 9774). 28,68 g. TB à Très Beau. 200 / 250 €



46 ALLEMAGNE. Schwarzenberg. FERDINAND et MARIA ANNA. **Thaler**. 1693. (Dav. 7702). 27,40 g. Très Beau. 200 / 300 €





47
AUTRICHE. FERDINAND II (1564-1695). **Thaler**. *Hall*. nd. (Dav. 8097 var.). 28,44 g. Très Beau. 200 / 300 €



51
AUTRICHE. RODOLPHE II (1576-1612). **Thaler**. *Hall*. 1612. (Dav. 3009 var.). 28,10 g. TB à Très Beau. 200 / 300 €



48
AUTRICHE. Olmütz, évêché. CHARLES III de Lorraine (1695-1711). **Thaler**. 1704. (Dav. 1208). 28,34 g. Très Beau. 200 / 300 €



52
AUTRICHE. RODOLPHE II (1576-1612). **Thaler**. *Einsisheim*. 1603. (Dav. 3033). LEOPOLD II d'Autriche (1620-1632). **Thaler**. *Einsisheim*. 1620. (Dav. 3343). 28,36 g. 28,66 g. Ens. 2 p. Presque Très Beau. 300 / 400 €



53
AUTRICHE. MAXIMILIEN, archiduc (1612-1618). **Thaler**. *Einsisheim*. 1617. (Dav. 3327). 28,50 g. Presque Très Beau. 200 / 300 €



49
AUTRICHE. Landgraviat de Haute-Alsace. LEOPOLD V, archiduc d'Autriche (1619-1632). **Thaler**. 1630. *Einsisheim*. (Dav. 3353). 27,95 g. TB à Très Beau. 200 / 300 €



54
AUTRICHE. Salzbourg. HIERONYMUS von COLLOREDO (1772-1803). **Thaler**. 1777. (Dav. 1263). 27,97 g. Très beau à Superbe. 200 / 300 €



50
AUTRICHE. RODOLPHE II (1576-1612). **Thaler**. 1585. *Kremnitz*. (Dav. 8066). 27,75 g. TB à Très Beau. 150 / 200 €



55
HONGRIE. FERDINAND II (1619-1637). **Thaler**. *Kremnitz*. 1630. (Dav. 3129, KM 75). 28,40 g. Très Beau. 300 / 400 €





56
HONGRIE. FERDINAND III (1637-1657). **Thaler.** *Kremnitz.* 1647. (Dav. 3198, KM 107). 28,27 g. Très Beau. 200 / 250 €

57
ITALIE. Toscane. FRANCOIS II de LORRAINE (1737-1765). **10 paoli.** *Florence.* 1759. (Dav. 1505). Florence. PIERRE LEOPOLD d'Habsbourg (1765-1790). **Francescone.** 1776. (CNI-). 27,19 g. 25,96 g. Ens. 2 p. Presque Très Beau et TB. 200 / 250 €

LOTS

58
Monnaies féodales fixées sur planches : XII^e-XV^e s., Anjou, Toulouse, Chateaudun, Déols, Bourgogne, Bretagne, Provence... Arg. Billon. Ens. 45 p. TB. 150 / 200 €

59
Monnaies de Lorraine fixées sur planches : XIII^e-XVIII^e s. Ferri III. René I^{er}. Charles IV : **testons, deniers.** Léopold I^{er} : **testons, liards, 12 deniers...** Charles II. Charles III : **testons, deniers.** Antoine : **¼ de plaque...** Arg. et métaux divers. Ens. 55 p. 2 planches ens. B et TB. 500 / 600 €

60
5 francs XIX^e, de Louis-Philippe à la III^e République. V^e République : **100 francs, 5 francs.** IV^e République : **20, 10 francs** *Turin...* V^e République : francs, **50 ctmes...** Quelques étrangères : **5 lire, 2 mark...** Arg. Ens. 57 p. TB et Très Beau. 250 / 300 €

61
Médailles (20) : Siège de la Bastille, avec bélière ; Descartes ; Vauban ; Concours Agricole ; Monge ; Lebrun... Br. et métaux divers. **Jetons** arg. (5) : Banque d'Escompte, Chambre de Commerce du Jura... Métaux divers. Ens. 25 p. TB et Très Beau. 200 / 250 €

62
Monnaies françaises et féodales. Henri III. Henri IV, **½ francs.** *Metz, gros.* Bretagne, **gros.** Evêché de Constance... Arg. Ens. 24 p. B et TB. 200 / 250 €

63
Antilles françaises : monnaies de billon surfrappées de la fleur de lis (16). **Monnaies satiriques** (3) : Napoléon III : 5 francs, 10 centimes, 2 décimes. **Chambre de commerce, jetons de jeux...** Métaux divers. Ens. 60 p. env. Etats divers. 100 / 150 €

64
Monnaies françaises et étrangères XVIII^e-XX^e s. **5 francs, 20 francs, centimes, décime, 2 francs, 10 francs, liard, 2 sols, quelques essais, 5 centimes, 50 francs, 100 francs...** Suisse, Polynésie, Réunion, Allemagne, Tunisie, Maroc, Liban, Italie... Métaux divers. Ens. 490 p. env. Etats divers. 200 / 250 €

65
LOUIS XIV. Ecu aux 3 couronnes, *Rennes* 1709 (Dr. 524). **½ écu aux 8 L,** *Paris* 1690 (Dr. 557). **10 sols aux 4 couronnes,** *Metz* 1705 (Dr. 636). Arg. Ens. 3 p. Presque Très Beau et Très Beau. 300 / 400 €

66
LOUIS XIV. Ecu à la mèche longue, *Bordeaux* 1650 (Dr. 391). **5 sols aux insignes,** *Strasbourg* 1704 (Dr. 674). Louis XV. **1/10^e d'écu au bandeau,** *Metz* 1741 (Dr. 776). Arg. Ens. 3 p. Presque Très Beau. 80 / 100 €

67
Monnaies françaises XVII^e-XIX^e s. Ecus au laurier Louis XV et Louis XVI. **Divisionnaires. 30 sols, 15 sols. Monneron. ½ franc...** Arg. et br. Ens. 22 p. TB et Très Beau. 400 / 500 €

68
Monnaies françaises XIX^e-XX^e s. 5 francs (6). **2 francs.** Franc d'Henri V 1831. **½ francs. ¼ francs...** Arg. Ens. 12 p. Très Beau et presque Superbe. 200 / 300 €

69
Monnaies françaises III^e-V^e Républiques. 50 francs (2) (G. 882). **10 francs** (12) (G.813). **5 francs** (13) (G. 770). Francs (3) (G. 467). Arg. Ens. 30 p. Très Beau. 150 / 200 €

70
Jetons et médailles. François III de Lorraine ; Manufacture de St Gobain ; le Conseil des Cinq-Cents ; Fénelon... Métaux divers. Ens. 16 p. 100 / 150 €

71
ITALIE. Gaule Subalpine, **5 francs** an X (Pag. 198). Lucques et Piombino, **5 franchi** 1808 (Pag. 254). Napoléon I^{er}, **5 lire** 1811. République Cisalpine, **30 soldi** an IX. Ens. 4 p. Presque Très Beau et Très Beau. 150 / 200 €

72
Lorraine. Charles de Lorraine, **Teston ou ¼ de thaler,** 1605 (Engel et Lehr 238 var.). Charles IV, **teston** (BD 1557var.). François III, **jeton.** Arg. Ens. 3 p. TB et Très Beau. 200 / 300 €

73
Strasbourg. Tricentenaire de la réforme, *Klippe* 1817 (E-L 619). Bractéate (Rob 9051). **Divisionnaires, jeton** 1763. Arg. Ens. 9 p. TB et Très Beau. 200 / 300 €

ET AUSSI



74
 CLAUDE (41-54). **Aureus**. *Lyon ou Rome* (46-47). Sa tête laurée à dr. TRP VI IMP XI. R./ Némésis à dr. tenant un caducée avec lequel elle touche un serpent devant elle. (Calico 367, C. 255/57). Or. 7,68 g. *Coups sur la tranche et échancrure* sinon Très Beau. Joli style. 2 000 / 2 500 €

75
 NAPOLEON I^{er} (1804-1814). **40 francs**. *Paris*. 1806. (G. 1083). LOUIS XVIII (1814-1824). **40 francs**. *Paris*. 1820. (5480 ex.). (G. 1092). Or. Ens. 2 p. Presque très Beau. 1 000 / 1 200 €



76
 NAPOLEON III (1852-1870). **50 francs tête nue**. *Strasbourg*. 1858. (9135 ex.). (G. 111). Or. Très Beau. 600 / 800 €

77
 NAPOLEON III (1852-1870). **20 francs tête nue** (7). (G. 1061). II^e REPUBLIQUE (1848-1852). **20 francs**. 1852. (G. 1060). Or. Ens. 8 p. TB à Très Beau. 1 800 / 2 000 €

78
 NAPOLEON III (1852-1870). **20 francs tête laurée** (6). (G. 1062). **10 francs tête nue** (G. 1014). Or. Ens. 7 p. TB et Très Beau. 1 300 / 1 500 €



79
 III^e REPUBLIQUE (1871-1940). **100 francs Génie**. *Paris*. 1879. (G. 1137). Or. *Quelques coups sur la tranche* sinon Très Beau. 1 300 / 1 500 €

80
 III^e REPUBLIQUE (1871-1940). **20 francs Génie**. (G. 1032). Or. Ens. 10 p. Très Beau. 2 800 / 3 000 €

81
 III^e REPUBLIQUE (1871-1940). **20 francs coq** (G. 1064). Or. Ens. 6 p. Très Beau. 1 500 / 1 700 €

82
BELGIQUE. LEOPOLD I^{er} (1831-1865). **20 francs** 1865. (Fr. 411). **GRANDE BRETAGNE**. VICTORIA (1837-1901). **Souverains** (2). (Fr. 388, 396). GEORGE V (1910-1936). **Souverain**. (Fr. 404). Or. Ens. 4 p. Très Beau. 1 200 / 1 300 €



83
ITALIE. MARIE LOUISE (1815-1847). **40 lire**. 1815. (Fr. 933, Mont. 111). Or. TB à Très Beau. 500 / 600 €

84
MEXIQUE. **50 pesos**. 1947. (Fr. 172). Or. Superbe. 1 600 / 1 800 €

85
MEXIQUE. **50 pesos**. 1947. (Fr. 172). Or. Superbe. 1 600 / 1 800 €



86
RUSSIE. NICOLAS II (1894-1917). **7 1/2 roubles**. 1897. (Fr. 178). Or. Très Beau. 200 / 300 €

87
Non venu.

88
Médailles (2) : Concours agricole 1860, Société d'agriculture de l'Eure. Arg. 50 mm. 50 mm. Ens. 2 p. Très Beau à Superbe. 50 / 100 €

89
5 francs XIX^e s. de Louis-Philippe à Napoléon III. (22). **5 pesetas, 120 grana, dollar...** Arg. Ens. 27 p. TB et Très Beau. 100 / 150 €

90
AUTRICHE. Marie Thérèse : *thalers* 1780. *Refrappes*. Arg. Ens. 49 p. TB et Très Beau. 200 / 300 €

91
5 lire Napoléon I^{er} et Charles Félix, 5 francs Suisse, 5 drachmes, francs, 20 centimes. Arg. Ens. 12 p. Etats divers. 50 / 100 €

92
100 francs (23), **50 francs Hercule** (2), **10 francs Hercule** (2). Arg. Ens. 27 p. Très Beau et Superbe. 100 / 150 €

93
2 lire Joachim Murat. Bronze de Tibère. **Bronze** de la République. **Auguste, antoninien** restitué sous Gallien. **Henri IV, divisionnaire** atelier de Limoges Arg. et Br. Ens. 6 p. TB et Très Beau. 50 / 100 €

94
Médailles : duc de Berry. Compagnie Générale Transatlantique. Marie de Médicis, uniface, *Dupré* 1624 (postérieure), buste à dr., de la reine portant une coiffe de veuve et une robe à collerette, bélière, 100 mm, *trou de suspension*. Ens. 3 p. Br. 40 / 50 €

95
 Constance Chlore (293-306). **Follis** (303-305). **Trèves**, R./ Génie du peuple romain. (RIC 593c). Constantin (312-337). **Bronze**. *Arles*. (RIC 352). Br. 11,28 g. 3,25 g. Ens. 2 p. Superbe. 100 / 150 €

96
 CLAUDE (41-54). **Sesterce Padouan**. R./ SPES AVGVSTA. PERTINAX (193). **Sesterce Padouan**. R./ CONSECRATIO. 24,52 g. 32,46 g. Br. Ens. 2 p. XIX^e s. 200 / 250 €

97
 CONSULAT (1799-1804). **Médaille** des trois consuls. *Gatteaux*. An VIII. R./ Inscription, colonne départementale. (Br. 64, Julius 840). Br. 60 mm. *Légers coups sur la tranche* sinon Très Beau. 50 / 100 €

97bis
Lot de titres. Ancienne action au Porteur Compagnie des Phosphates et des Chemin de Fer Gafsa -Tunisie de deux mille cinq cents Francs avec ses coupons sur le coté. 20 / 50 €

97ter
Albums de timbres monde principalement France - Argentine - Etats-Unis - Chine - Ceylan - Indochine - Japon - Chili et deux feuilles. 20 / 50 €

BIJOUX ANCIENS ET MODERNES

98

Montre-bracelet d'homme à deux tons d'or (750 ‰), cadran chiffres arabes, minuterie centrale, aiguilles bleuies. Lunette numérotée 688, fond numéroté 1688, poinçon marteau 110 à l'intérieur. Bracelet en or à fins maillons, boucle en or (750 ‰).
Mouvement mécanique.

Circa 1950.

Poids brut : 37 g - Diamètre : 19 x 32 mm

300 / 500 €

99

Lot en argent (800‰) composé d'une paire de pendants d'oreilles ornés de pierres blanches et d'une broche rehaussée de pyrites et d'une demi-perle de culture, l'épingle en métal.

Poids brut : 19,4 g l'ensemble

50 / 80 €

100

Broche pendentif en or gris (750‰), stylisant un panier fleuri orné de roses diamantées dans un décor quadrillé de demi-perles.

Travail français du début du XX^e siècle (manques).

Poids brut : 7,2 g - Dimensions : 4,5 x 4,8 cm

400 / 600 €

101

Montre-bracelet de dame OBREY en argent, cadran brossé, fond en argent (800 ‰) avec poinçon de Maître. Bracelet rigide en argent.

Mouvement mécanique français.

Circa 1970 (accidents, montre en quatre parties : bracelet, fond de boîte, mouvement et verre).

Poids brut : 56,68 g

20 / 30 €

102

Monture de boîte en or jaune (750 ‰).

Poids : 46,2 g

400 / 600 €

103

Pendentif en argent 800 doublé or (750 ‰), retenant des pampilles, orné de roses diamantées, de perles de culture et d'une perle d'imitation.

Travail de la fin du XIX^e siècle (traces de colle).

Poids brut : 4,89 g - Hauteur : 5 cm

400 / 600 €

104

Alliance en or (750‰) dissimulant à l'intérieur un espace contenant des cheveux (accidents)

Travail du milieu du XIX^e siècle.

Poids brut : 1 g - Tour de doigt : 51

20 / 30 €

105

Broche en or (750‰) **et platine** (850‰), à décor géométrique ajouré, ornée de diamants taille ancienne rehaussés de roses diamantées en serti millegrain.

Trace de poinçon de Maître.

Travail français vers 1920 / 30.

Poids brut : 5,7 g - Dimension : 3,5 x 2,5 cm

600 / 800 €



100



99



99



105



99

103



106

Montre de col en or (750 ‰), cadran rond émaillé blanc, chiffres romains peints, chemin de fer pour les minutes, lunette lisse, gravure au dos.

Fond numéroté 173333 et marqué d'une croix de Malte.

Cuvette intérieure en or (750 ‰) gravée N°11990 PAUL GARNIER MÉCANICIEN HORLOGER DE LA MARINE numérotée 173333.

Mouvement mécanique à balancier bimétallique.

Poids brut : 30,5 g - Diamètre : 31 mm

150 / 200 €

107

Lot en or gris (750‰), composé de deux alliances américaines, l'une ornée d'une ligne de rubis calibrés en serti rail, l'autre ornée d'émeraudes à l'identique, les tranches finement ciselées de volutes.

Travail français vers 1920 (petites égrisures).

Poids brut : 2,7 g l'ensemble - Tour de doigt : 50,5 et 52

300 / 400 €

108

Paire de boucles d'oreilles piriformes en or jaune et gris 18K (750‰), formées chacune de flammèches serties de diamants taillés en 8/8 ornées de trois émeraudes piriformes.

Système pour oreilles percées.

Hauteur : environ 2,5 cm - Poids brut : 10,15 g

2 000 / 3 000 €

109

Bracelet en or (750‰) composé d'une large maille torsadée partiellement ciselée, retenant une breloque ornée de cabochons de turquoise, fermoir anneau ressort.

Poids brut : 34,3 g - Longueur : 20,5 cm

600 / 800 €

110

Lot en or (750‰) composé de deux pendentifs porte-pièce, l'un ornée d'un double Louis d'or Louis XV au bandeau, l'autre orné de 40 Lire Napoléon I^{er}, Milan, 1814 et d'une alliance.

On y joint **une alliance en platine** (850‰) et **une chaîne en or** (585‰).

Poids brut de l'or : 38,4 g - Poids du platine : 1,6 g

Poids de l'or (585‰) : 4,3 g

600 / 800 €

111

Bracelet en or (750‰), composé d'une maille forçat retenant quatre pièces en breloques comprenant **20 Lires or** Victor Emmanuel II 1873, **20 francs or** Léopold II 1882, **8 florins/20 francs** François Joseph 1^{er} 1892 et **20 francs** Napoléon III. Il est agrémenté d'un fermoir anneau ressort.

Poids brut : 45,7 g - Longueur : 19 cm

600 / 800 €



106



110



110

111



109



108



107

112

Médaille de la Vierge en or (375‰).

Signée MURAT, poinçon de Maître.

Poids : 2,6 g - Diamètre : 1,8 cm

20 / 30 €

113

Paire de boucles d'oreilles en or gris (750‰), ornées d'une perle de culture d'environ 9,2 mm, surmontée d'un petit diamant brillanté.

Poids brut : 4,5 g

100 / 300 €

114

Collier composé d'un rang de perles de culture en chute, **le fermoir en or (750‰)** orné d'un verre bleu dans un entourage de pierres blanches, **la lame en or (585‰)**, la chaînette en métal.

On y joint **un saphir synthétique** sur papier.

Poids brut : 16,5 g - Longueur : 46 cm

50 / 100 €

115

Paire de clips d'oreilles en or gris (750‰), ornées d'une perle de culture d'environ 8,5 mm, dans un décor de nœud rehaussé de diamants brillantés.

Signée MAUBOUSSIN Paris, numérotée.

Poinçon de Maître de HEISSLER.

Poids brut : 8,5 g - Hauteur : 1,8 cm

200 / 300 €

116

Collier composé de rangs de perles de culture d'eau douce torsadés, retenant un pendentif en or (750 ‰), orné d'une labradorite ovale et d'une aigüe-marine ronde facettée en serti clos, rehaussées de lignes de diamants brillantés, agrémenté d'un fermoir anneau ressort en or (750 ‰).

Poinçon du Maître JEAN VENDOME.

Poids brut : 74,8 g - Longueur : 40 cm

1 800 / 2 200 €

117

Collier composé de quatre rangs de perles de culture d'environ 8 mm, agrémenté d'un **fermoir à cliquet en or gris (750 ‰)** tressé, orné d'une ligne d'émeraudes rondes facettées (à renfiler).

Poids brut : 113,7 g - Long. : 37 cm environ

400 / 600 €



116



114



115



113



117



118

Collier en or (750‰), composé d'une légère chute de maillons ornés d'améthystes ovales facettées de belle couleur, dans un entourage filigrané et granulé, intercalés d'une chaîne torsadée. Il est agrémenté d'un fermoir invisible à clique, la lame en or (585‰) (petite restauration au fermoir).

Poinçon E.T.

Travail du début du XIX^e siècle.

Poids brut : 53,8 g - Longueur : 51 cm

4 000 / 6 000 €

119

Paire de créoles articulées en or (750‰), à décor godronné.

Poinçon de maître d'Ilias LALAOUNIS.

Poids brut : 16,4 g - Diamètre : 3 cm

400 / 600 €

118



119





121

120

120

Paire de pendants d'oreilles en or (750‰), ornés d'un camée sur agate deux couches représentant le profil d'une femme à l'antique, dans un entourage de fil torsadé et surmonté de deux demi-perles. **Le système en argent** (800‰).

Travail français du milieu du XIX^e siècle (légères déformations).

Poids brut : 8,4 g - Longueur : 3,9 cm

300 / 600 €

121

Broche plaque en or gris (750‰) **et platine** (850‰), ornée d'une ligne de neuf diamants taille ancienne dans un chaton carré, dans un entourage géométrique rehaussé de roses couronnées.

Vers 1930.

Poids des diamants principaux : 1,6 ct environ l'ensemble

Poids brut : 11,6 g - Dimension : 5 x 1,8 cm

400 / 600 €

122

Collier composé de trois rangs de perles de culture en chute de 4,3 à 8 mm, agrémenté **d'un fermoir à cliquet en or gris** (750‰) décoré d'un motif ciselé.

Numéroté 139496, poinçon de la maison CHARBONNIER.

Il est accompagné d'un écrin de la maison CLERC avec une facture d'achat de la maison datée 1963, mentionnant le détail de la commande.

Poids brut : 69,9 g - Longueur : 52 cm

400 / 600 €



123

Collier collerette en or (750‰), composé d'une chaîne torsadée retenant des maillons ciselés et filigranés alternés de fleurettes, l'ensemble orné de grenats sur paillons. Il est agrémenté d'un fermoir anneau ressort.

Travail français du milieu du XIX^e siècle. Poinçon tête de bélier de 1819-1838.

Poids brut : 50,5 g- Longueur : 38,5 cm

1 500 / 2 000 €

124

Bague en or (585‰) et argent (800‰), ornée d'un rubis taille coussin rectangulaire en serti griffe, dans un entourage de diamants taille ancienne et brillantés, encadré de diamants taille baguette

Poids du rubis : 5,5 ct environ

Il est accompagné d'un certificat SSEF n°62960 daté du 23.03.2012 attestant une origine birmane (Myanmar), non chauffé, présence modérée d'huile dans les fissures.

Poids brut : 7,8 g - Tour de doigt : 52

6 000 / 10 000 €

123



125

125

Sautoir composé d'un rang de perles de culture d'environ 7 mm, il est agrémenté d'un **fermoir en argent** (835‰), la lame en métal.

Poids brut : 51,2 g - Longueur : 81,5 cm 200 / 300 €

126

Collier composé d'un rang de perles de rubis racine alternées de petites boules d'or, agrémenté d'un **fermoir à cliquet en or** (750‰) à décor de fleur ponctuée de deux rubis ronds facettés (égrisures).

Poids brut : 29 g - Longueur : 68 cm 150 / 200 €

127

Épingle en or (750‰), stylisant un trèfle à quatre feuilles orné de cabochons de rubis et rehaussé de diamants brillantés.

Travail français vers 1970.

Poids brut : 8,9 g - Dimension : 2,4 x 2,3 cm 300 / 400 €

128

Bracelet en or (750‰), composé de maillons godronnés, chacun orné d'un rubis ovale facetté (égrisures).

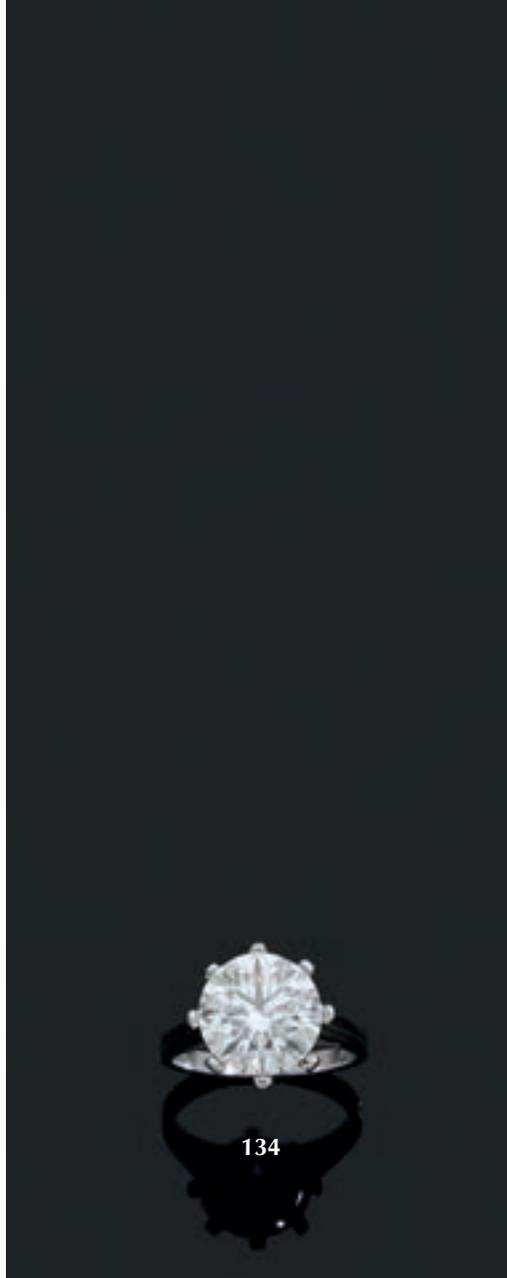
Poids brut : 31,5 g - Longueur : 19 cm 400 / 600 €

129

Paire de boutons de manchette dépareillée en or (750‰), de forme étrier à décor rainuré.

Travail français des années 60 / 70.

Poids : 14,3 g 350 / 450 €



130

Bague en or (750‰), ornée d'une opale ovale en serti clos, entourée de diamants taille brillant et épaulée de diamants taille carrée (avec anneau de mise à taille).

Poids brut : 7,5 g - Tour de doigt : 54 300 / 400 €

131

Broche en or (750‰) **et platine** (850‰) stylisant un nœud, orné de diamants taille ancienne dont un plus important au centre retenu en pampille, ponctuée de deux perles.

Travail français vers 1910.

Poids du diamant principal : 1,5 ct

On y joint **une chaîne en or gris** (750‰), maille forçat limée, fermoir anneau ressort.

Poids brut : 26,3 g l'ensemble 600 / 800 €
Dimension : 5 x 5 cm - Longueur : 56 cm

132

Bague en platine (850‰), ornée d'un diamant rectangulaire à pans coupés en serti griffe, épaulé de diamants taille baguette à degrés.

Poids du diamant principal : 4,17 ct

Poids brut : 5,8 g - Tour de doigt : 53,5 6 000 / 10 000 €

FRAIS ACHETEUR : 10 % TTC

133

Broche en or (750‰), ornée d'un lapis-lazuli teinté rectangulaire, épaulé d'un motif de palmette (fêles).

Travail du milieu du XIX^e siècle.

Poids brut : 20,5 g - Dimension : 6,5 x 2,5 cm 200 / 300 €

134

Bague solitaire en platine (850‰), ornée d'un diamant taille brillant en serti griffe.

Poids du diamant : 5,55 ct

Poids brut : 6 g - Tour de doigt : 54 30 000 / 50 000 €

FRAIS ACHETEUR : 10 % TTC

135

Clip en platine (850‰) en forme d'arc de cercle, à décor géométrique, orné de diamants taille ancienne, 8/8 et baguette. **La raquette en or gris** (750‰).

Poinçon de Maître de RUBEL Frères.

Travail français vers 1930 (un diamant recollé).

Dans un écrin J.CHAUMET. Poids brut : 9,7 g - Dimension : 3,5 x 2,5 cm 1 500 / 3 000 €



135



133



132



130



131



136

136

Broche clip en or (750‰) stylisant un oiseau, les ailes et la tête ciselées et émaillées de jaune orangé et rouge, l'œil ponctué de trois diamants taille 8/8.

Signée MAUBOUSSIN Paris, numérotée 18512.

Elle est accompagnée d'un écrin en suédine grise de la Maison MAUBOUSSIN.

Vers 1960 (petits accidents à l'émail).

Poids brut : 22,6 g

Dimension : 4,5 x 6,5 cm

1 000 / 1 500 €

137

Lot en corail, composé de deux éléments de pampilles et or (750‰), une épingle de cravate et un pendentif branche de corail et or (585‰) et une épingle de cravate en argent (800‰) (fêles sur certaines boules de corail).

Travail italien de la fin du XIX^e siècle.

Poids brut de l'or : 14,7 g

Poids brut de l'or (585‰) : 12,1 g

Poids brut de l'argent : 6,6 g

200 / 300 €
Spécimen en corallium spp n'est pas soumis à la réglementation française (CE) car corail non prélevé sur les côtes françaises. De ce fait, ce spécimen n'est pas soumis au régime d'interdiction du code de l'environnement français. L'utilisation commerciale de ce spécimen est permise dans l'UE car la matière n'est pas brute mais travaillée sous forme de bijou. En revanche, pour une sortie de l'UE, un CITES de ré-export sera nécessaire, celui-ci étant à la charge du futur acquéreur.



137

OBJETS DE VITRINE



138

138
Vide-poches en zoïsite agrémenté d'un motif d'entrelacs en or texturé (750‰), ponctué de deux améthystes taillées en pain de sucre.
Poinçon de Maître de la Maison CHAUMET.
 Dans son écrin de la Maison signé. 300 / 500 €

139
Pendentif Saint-Esprit en argent (800‰), pavé de pierres blanches stylisant une colombe surmontée d'un nœud.
Travail français de la seconde moitié du XIX^e siècle.
La bélière en or (750‰).
 Poids brut : 11,7 g - Hauteur : 4,5 cm 50 / 100 €

140
Boucle de ceinture en or (750‰) à décor de rocaïlle.
 Numérotée 3.
 Dans son écrin en cuir vert doré aux petits fers de la Maison BOIN-TABURET, 3 rue Pasquier - Paris.
Travail de la seconde moitié du XIX^e siècle.
 Poids : 31,1 g - Dimension : 5,3 x 4,5 cm 300 / 400 €

141
Broche en or (750‰), ornée d'un corail finement gravé stylisant un chérubin (petit fêle, usure du système).
Travail Italien du XIX^e siècle.
 Poids brut : 5,7 g - Longueur : 4 cm 100 / 150 €
Spécimen en corallium spp n'est pas soumis à la réglementation française (CE) car corail non prélevé sur les côtes françaises. De ce fait, ce spécimen n'est pas soumis au régime d'interdiction du code de l'environnement français. L'utilisation commerciale de ce spécimen est permise dans l'UE car la matière n'est pas brute mais travaillée sous forme de bijou. En revanche, pour une sortie de l'UE, un CITES de ré-export sera nécessaire, celui-ci étant à la charge du futur acquéreur.



139



140



141



146



145



144



143



142

142

Montre à coq à trois tons d'or (750 ‰), cadran émail à chiffres romains peints avec accident autour du remontoir. Boîtier guilloché en or rouge, vert et jaune, perles d'or sur fond amati, fond à décor d'une tour, d'un oiseau et d'un panier.

Mouvement à coq, échappement à verge, système fusée chaîne.

En l'état.

Ouvrage signé Antoine PELOUX à Paris sur le cadran et le mouvement.

Fin du XVIII^e siècle.

Poids brut : 52,5 g - Diamètre : 39 mm

300 / 400 €

144

Étui à cire en or (750 ‰) à section ovale, à décor d'un semis de pastilles et fleurettes sur fond guilloché de bandes horizontales, dans des réserves bordées de frises feuillagées sur fond amati, l'extrémité servant de sceau gravé en intaille d'armoiries sous couronne de marquis, entourées de la devise latine «*in signo crucis floribunt*». Bon état général.

Décharge d'Henry CIAVEL II.

Paris, 1782-1789.

Hauteur : 11 cm - Poids : 32,5 g

600 / 800 €

143

UTI

Montre de poche en or (750 ‰), cadran or style Art Déco, chemin de fer et chiffres arabes de style *Breguet*, petite seconde à six heures en relief, aiguilles bleuies poires. Boîtier fin, fond clipé en or (750 ‰), poinçon FBU, numéroté 564. Cuvette intérieure en or (750 ‰) numérotée 49564, poinçon de Maître de la *Société Générale des boîtes d'or à Besançon*.

Mouvement mécanique.

Travail français, circa 1930.

Poids brut : 60 g - Diamètre : 47 mm

300 / 600 €

145

Tabatière rectangulaire à pans coupés en or (750 ‰), à décor guilloché de damiers dans des réserves bordées de frises de rinceaux feuillagés sur fond amati, le couvercle monté à charnière. Bon état général.

Orfèvre David LHONOREY.

Paris, 1798-1809.

Hauteur : 1,6 cm - Longueur : 9,3 cm - Profondeur : 2,7 cm

Poids : 79,3 g

2 000 / 3 000 €

146

Tabatière rectangulaire à section ovale en or (750 ‰), à décor guilloché de cercles concentriques en semis dans des réserves bordées de frises de rinceaux feuillagés sur fond amati, le couvercle monté à charnière. Bon état général.

Orfèvre JC.

Province, 1809-1819.

Hauteur : 1,8 cm - Longueur : 8,3 cm - Profondeur : 4,3 cm

Poids : 92,6 g

2 000 / 3 000 €



147
Étui à messages cylindrique en ivoire sculpté, s'ouvrant à vis en deux parties, figurant sur chacune l'empereur Napoléon en pied en uniforme, avec probablement l'impératrice Marie-Louise, tenant le roi de Rome dans ses bras dans la partie haute aux côtés d'un mamelouk.
 Bon état général, petit manque.

Probable travail de bagnard, début du XIX^e siècle.
 Hauteur : 13 cm 400 / 600 €
 Spécimen en ivoire SPP. Conforme au règle CE 338-97 art.2.w.mc du 09/12/1996. Spécimen antérieur au 1^{er} juin 1947. En revanche, pour une sortie de l'UE, un CITES de ré-export sera nécessaire, celui-ci étant à la charge du futur acquéreur.

148
Intaille ovale sur verre imitant la cornaline, figurant Bonaparte franchissant le Grand Saint Bernard, légendée : *PASSAGE DU GD. DT. BERNARD / LE XXV FLOREAL / AN VIII.*

XIX^e siècle.
 Longueur : 3 cm 400 / 600 €
 D'après la médaille par Jean-Bertrand ANDRIEU (1761-1822), dont un exemplaire est conservé au Musée Carnavalet (inv. ND2661).

149
Couteau à fruits en argent (950 ‰), le manche incrusté de deux plaques de nacre de chaque côté. Bon état général.

Charge et décharge de Jean-Baptiste FOUACHE, lettre-date O couronné.
Paris, 1777-1778.
 Hauteur : 20 cm - Poids brut : 37,9 g 200 / 300 €

150
Étui à cire en or (750 ‰) à section octogonale, à décor guilloché de paniers fleuris et de fruits stylisés dans des réserves centrales, bordées de réserves guillochées de vagues, les bordures ciselées de frises feuillagées sur fond amati. Manque l'extrémité servant de sceau.

Conservé dans son écrin à la forme, gainé de galuchat vert, intérieur en velours de soie cramoisie.
XIX^e siècle.
 Hauteur : 10,7 cm - Poids : 23,4 g 400 / 600 €

151
Nécessaire à écrire en or (750 ‰) comprenant un porte-plume à décor laqué noir et son passe-plume, et un mélangeur d'encre à décor laqué violet.

Conservé dans son écrin à la forme gainé de galuchat vert, intérieur en velours de soie et soie crème.
 Contremarque uniquement et difficilement lisible.
Paris, 1783-1789.
 Longueur : 12 cm (écrin) - Poids brut total : 10,1 g 300 / 500 €



152
Lot de deux écrins vides en galuchat vert et blanc, le premier cylindrique pour un gobelet, le second rectangulaire doublé de cuivre doré.
XIX^e siècle.
 Hauteurs et longueurs : 7,5 et 14,5 cm 60 / 80 €

153
Lot de deux écrins en galuchat vert, l'un vide à gobelet évasé monté en or, l'autre chantourné contenant un nécessaire à parfum, avec notamment trois flacons en cristal taillé et un miroir.
XVIII-XIX^e siècles.
 Hauteurs : 9 et 4 cm 80 / 120 €

154
Lot de trois écrins vides en galuchat vert, l'un trapézoïdal pour flacons à sel, l'un cylindrique à extrémité pointue, monté en or, le troisième pour un flacon balustre.
XVIII-XIX^e siècles.
 Hauteurs : 12 et 7,5 - 5 cm 80 / 120 €

155
Lot de trois écrins vides en galuchat vert, pour étuis à cire, l'un monté en or.
XVIII^e siècle.
 Hauteurs : 12,5 - 11,5 - 10,5 cm 80 / 120 €

156
Lot de deux écrins vides en galuchat vert, l'un à bague, l'autre piriforme pour face-à-main.
XVIII^e siècle.
 Hauteurs : 8 et 3,5 cm 80 / 120 €

157
Lot de trois écrins vides en galuchat vert, de forme rectangulaire et trapézoïdale, notamment pour flacons à sel et nécessaire à couture.
XVIII-XIX^e siècles.
 Hauteurs : 9 - 7 - 7 cm 80 / 120 €

158
Nécessaire de toilette en galuchat gris, de forme octogonale, contenant des ustensiles à manches en nacre et flacons à parfum (manquent les bouchons), le couvercle incrusté au revers d'un miroir.
XIX^e siècle (usures).
 Hauteur : 8,5 cm 80 / 120 €



159

RUSSIE

Icône miniature de la Mère de Dieu de KAZAN.

Tempéra sur bois, sous feuille de mica.

Dans son superbe oklad en vermeil 84 zolotniks (875 ‰) décoré d'émaux polychromes cloisonnés, les nimbes terminées par des perles fines naturelles.

Bon état de conservation.

Moscou, 1889.

Orfèvre Pavel OVCHINNIKOV, avec marque de Fournisseur de la Cour impériale.

Au dos une plaque en vermeil gravée en russe *6 Septembre / 1889 / St. Pétersbourg.*

Cette date commémore très probablement la transformation en couvent cénobitique de la *Maison Golitsyne* de Moscou, consacrée à la Mère de Dieu, par le Synode de Saint-Pétersbourg (voir Historique).

Hauteur : 5,2 cm - Longueur : 4,9 cm

Poids brut : 53,72 g

4 000 / 6 000 €

Historique :

En 1856, la princesse Alexandra GOLITSYNE (1831-1900) - fondatrice de la Société Russe des Sœurs de la Miséricorde, mécène et bienfaitrice - établit dans son domaine familiale moscovite une église de la Mère de Dieu *Joie de Tous les Affligés*. À partir de 1865, s'y ajoutent un refuge pour les pèlerines et religieuses itinérantes ainsi qu'un hôpital pour les femmes. Le couvent de Golitsyne continue de grandir jusqu'à ce que, le 6 septembre 1889, le Très Saint Synode à Saint-Pétersbourg lui décerne un statut officiel de Monastère féminin cénobitique. En 1929, presque tous les édifices monastiques furent détruits, seule la façade de l'église du Sauveur Miséricordieux est toujours visible dans la rue Novoslobodskaya à Moscou.





161

160

RUSSIE

Rare croix de l'Ordre de Saint-Stanislas de 2^e classe décernée pour fait militaire pendant la Première Guerre mondiale, en métal doré et émaux.. Fabrication sous le Gouvernement Provisoire (1917).

Petrograd (Saint-Petersbourg), circa 1917.

Orfèvre EDOUARD surmonté de la lettre K.

Bon état général

Longueur : 4,8 cm

500 / 800 €

161

Charles BECHON (1732-1812)

Portrait de la famille URBANOWSKY (Varsovie, 1786)

Grande miniature octogonale, collée sur un fond en papier gris signée et datée en bas à gauche C. Bechon Pinx(it). Warso(w). 1786. Bon état général.

Dans son cadre en bois doré d'origine, inscrit au dos en polonais par Boleslaw STARZYNSKI : *Izabella Starzynska / Famille de mes arrière-grands-parents, provenant de l'épouse née Urbanowski de mon grand-père Ludwik Starzynski, Salomea Potocka, dont la mère était née Urbanowska*.

Hauteur : 10 cm - Largeur : 12,3 cm

Cadre : Hauteur : 23 cm - Longueur : 25 cm

3 000 / 5 000 €

Historique :

Sont représentés notamment le comte Ludwik STARZYNSKI (1760-?), mari de Salomea FOX-POTOCKA (1770-?), son fils Edouard STARZYNSKI (1807-1864), et probablement le comte Christophe URBANOWSKI (?-1830) ou bien le comte Tadeusz Antoni MOSTOWSKI (1766-1842). Le buste posé sur la table est celui de Franciszek Salezy POTOCKI (1700-1772), dont ces derniers descendent.

Provenance :

Izabella STARZYNSKA (1804-1897), née comtesse MOSTOWSKA, épouse d'Edouard STARZYNSKI (1807-1864).

À son fils le comte Boleslaw STARZYNSKI (1834-1917), historien né en Pologne et établi à Paris.

Légué par ce dernier à son cousin Joseph Marie Clément de NICOD DE NEUVILLE, comte de MAUGNY (1873-1944) et à son épouse Margaretha, dite Rita, Jeannette Émilie BUSSE (1882-1937).

Puis par descendance.

Œuvre en rapport :

Charles BECHON a réalisé une autre miniature ayant appartenu à la famille URBANOWSKI-STARZYNSKI, représentant *Vénus et Cupidon*, vendue chez Christie's Londres, 13 décembre 2007, lot 531 (étiquette de collection n° 427).

ORFÈVRERIE DES XVIII^E ET XIX^E SIÈCLES

VILLES OU JURIDICTIONS :

AVALLON – AIX-EN-PROVENCE – BERGUES – CAEN – MARSEILLE – MONTBÉLIARD – PARIS
RENNES – SAINTES – SAINT-MALO – SAINT-OMER – TOURS – TRÉVOUX – BRUXELLES – MAASTRICHT – MOSCOU



163

162

Salière en forme de brouette ornée d'émaux représentant des scènes dans le goût du XVII^e siècle, la monture en vermeil.

Travail probablement étranger (Vienne) du XIX^e siècle.

Poids brut : 102 g

120 / 150 €



162

163

Encrier ou pot à sucre (?) en argent de forme balustre reposant sur un pied rond, le corps orné d'appliques à décor de filets. Le couvercle, monté à charnière, s'achève par un petit bouton en forme de toupie. L'ensemble est ciselé d'un réseau d'enroulements, de feuillages et de cartouches sur fond amati.

Sans poinçon d'origine, probablement Espagne XVII^e siècle (usures et petits accidents).

Hauteur : 15 cm - Poids : 273,6 g

300 / 400 €



164

Tabatière en argent de forme ovale, décorée de fleurs et de guirlandes, le cartouche central ciselé d'un râteau, d'un arrosoir, etc, évocation d'une allégorie du Jardinage (petites usures).

Paris, 1787-1788.

Maître orfèvre Denis BOURGOIN, reçu en 1777.

Hauteur : 3,2 cm - Longueur : 8,3 cm - Poids : 113,2 g 150 / 200 €

165

Tabatière ovale en argent et ors de trois couleurs (jaune, rouge, vert), ciselée de trophées militaires sur fonds rayonnants. Des branchages et des feuillages courent dans les pourtours.

Paris, 1761-1762.

Maître orfèvre non identifié.

Décharge des ouvrages passant à l'étranger.

Longueur : 6,5 cm - Poids : 97,1 g 500 / 600 €

166

Tasse à vin en argent, le corps uni, l'anse imitant un serpent, le corps inscrit *I. MORICARD. D.E.A.N* (petits accidents).

Avallon, 1773-1774.

Maître orfèvre Joseph II BAUDOT (1717-1774), Maître en 1742.

Poids : 141,8 g 200 / 300 €

167

Timbale en argent transformée postérieurement en gobelet à fond plat orné de filets au bord supérieur.

Paris, 1717-1718.

Maître orfèvre difficile à lire.

Hauteur : 8,4 cm - Poids : 111,2 g 80 / 100 €

168

Pot à lait en argent de forme baluste, le bord et le bec verseur soulignés de filets, l'anse en os probablement marin (peut-être rapporté) représentant un dauphin finement sculpté.

Poinçons orfèvre et de communauté non identifiés.

Probablement Franche-Comté, deuxième moitié du XVIII^e siècle.

Hauteur : 4,7 cm - Poids brut : 50 g 200 / 300 €

169

Grand gobelet en argent I^{er} titre uni, de forme tronconique, le bord est orné de filets, il porte une inscription gravée *M.C. GERVAISE. S.F.P.*

Paris, 1798-1809.

Orfèvre Louis-Jacques BERGER, spécialiste de gobelets et tasses.

Hauteur : 10,3 cm - Poids : 147,9 g 60 / 80 €

170

Fort lot de couverts en argent modèle uniplat.

Divers Maîtres orfèvres, dont **Nicolas GONTHIER**, etc.

XVIII^e siècle (usures).

Poids : 2 717g 1 200 / 1 500 €

171

Fort lot de seize cuillères à café en argent modèle uniplat.

Divers Maîtres orfèvres.

Paris et province (dont Marseille), XVIII^e siècle.

On joint **une cuillère à café en argent** I^{er} titre.

Poids : 380 g 200 / 250 €

172

Lot de sept cuillères à café en argent modèle uniplat.

Divers Maîtres orfèvres.

Principalement Tours, XVIII^e siècle.

Poids : 182 g 100 / 150 €



173

Sucrier en argent de forme balustre reposant sur quatre pieds en feuillages d'acanthé stylisés. Le corps, renflé, est ciselé de guirlandes de fleurs et de fleurettes délimitant un cartouche d'armoiries comtales sur l'une des faces. Les deux anses sont formées par des branchages. Le couvercle, à contours et en doucine, est ciselé du même décor que le corps, la prise est formée de trois fraises en ronde bosse ciselées au naturel et entourées de feuilles de fraisier repoussées.

Marseille, 1773 (manque une feuille de la prise, usures, repoli).

Maître orfèvre Mathieu BREMOND (1717-?), reçu Maître orfèvre en 1752.

Hauteur : 13 cm - Poids : 413 g

400 / 600 €





174

Ecuelle et son couvercle en argent, le corps uni, les oreilles en forme de larges coquilles stylisées alternant godrons et canaux. Le couvercle, à ressauts et doucine, est ciselé au bord d'une frise de perles et de miroirs, la cloche, ciselée en alternance d'ornements unis et polis entre lesquels courent des feuillages, des fleurs, des acanthes et des coquilles, l'ensemble sur fond amati. La prise, en forme de graine est ornée dans sa partie inférieure de feuilles d'acanthé.

Poitiers, 1771-1772.

Maître orfèvre Pierre-Guillaume GUMARD (1733-?) reçu Maître en 1766.

Hauteur : 10 cm - Diamètre : 28,2 cm - Poids : 673,8 g

6 000 / 8 000 €

L'ensemble est remarquablement bien marqué et la ciselure est en très bel état. Des armoiries sur le corps et le couvercle ont été dégravées.

Bibliographie :

Elie PAILLOUX, *Orfèvres et Poinçons Poitou - Angoumois - Aunis - Saintonge, La Rochelle, 1962, p. 439.*

Provenance :

Ancienne collection J. VILLEFRANCHE, Aix-en-Provence.





175
Elie PAILLOUX, *Orfèvres et Poinçons Poitou - Angoumois - Aunis - Saintonge, La Rochelle*, 1962.
 50 / 60 €

176
Couvert en argent modèle uniplat, le manche marqué **DUTARS. PRETRE. Saintes**, 1783-1784.
Maître orfèvre Pierre ADRIEN fils, reçu en 1773.
 Poids : 129,2 g 80 / 100 €

177
Six petites cuillères en argent, modèle uniplat, les spatules anciennement gravées d'armoiries dans un cartouche rocaille, les armoiries dégravées et remplacées par un chiffre **EF**.
Trévoux, deuxième moitié du XVIII^e siècle.
Quatre cuillères par Jean-Memmie RAUSSIN, Maître orfèvre reçu en 1753.
Deux cuillères par Jacques DEBERC, Maître orfèvre reçu en 1766.
 Poids : 155 g 300 / 400 €

178
Couvert en argent de modèle uniplat
Rennes, 1784-1789 (jurande illisible).
Maître orfèvre Amaury-Alexandre-Marie DREO (1761-après 1794), reçu en 1784.
 On joint **une cuillère en argent** modèle uniplat.
Rennes, 1781-1783.
Maître orfèvre Pierre-Marie JOSSE, reçu en 1776.
 Poids : 239,3 g 80 / 100 €

179
Deux couverts en argent modèle uniplat, la spatule gravée d'armoiries de marquis.
Caen, 1755-1756.
Maître orfèvre Jean-Baptiste Charles PERRIN (1729-après 1788), reçu en 1754.
 Poids : 282,1 g 150 / 200 €



180

Sucrier en argent, rond, de forme balustre, reposant sur quatre pieds à enroulements feuillagés, le corps, pansu, est repoussé et ciselé d'une guirlande de fleurs et de feuilles. Le long de la bordure supérieure est ciselée une frise de rais-de-cœur. Les anses sont formées par des enroulements de rocailles finement amatis. Le couvercle, à doucine, est ciselé de miroirs sur fond amati et s'achève par une prise en forme de trois fraises et de leurs feuilles ciselées au naturel.

Aix-en-Provence, 1777 (petites restaurations).

Maître orfèvre Gaspard BUREL (1716-après 1777), Maître en 1777.

Hauteur : 17 cm - Poids : 455 g

1 500 / 2 000 €





181

Théière en argent de forme balustre reposant sur une bâte. Le corps à larges pans, moulurée à mi-hauteur de filets. La partie supérieure est ciselée de cartouches à fleurons et fleurettes sur fond amati. Le bec, en col de cygne, s'achève par une tête de guivre. Le couvercle, à pans et doucines, s'achève par une terrasse godronnée surmontée d'une prise en forme de graine. L'anse s'attache au corps par des disques ciselés de fleurettes sur fond amati.

Bergues, probablement 1760-1761 (jurande : lettre C couronné) (petites usures, anciennement repolée, le manche changé).

Maître orfèvre probablement Jean Winoc MARTIN Du MOULIN (1727-1766), Maître en 1750 (initiales difficiles à lire mais le moulin est bien visible).

Hauteur : 19 cm - Poids brut : 840 g

2 000 / 3 000 €





184

182

183

185

182

Cuillère à ragoût en argent modèle uniplat, l'attache au cuilleron imitant une coquille (spatule dégravée).

Saint Omer, vers 1779 (lettre date B).

Maître orfèvre FB couronné, non identifié.

Longueur : 27,7 cm - Poids : 106,8 g

100 / 120 €

183

Cuillère à olives en argent, modèle filets et présentant la particularité d'être à double filets sur la spatule et à simple filet sur la tige. Le repercé est composé, au centre, d'un croisillon et de fleurons encadrés de tulipes et rinceaux d'acanthé ; le bord présente une alternance de points et de perles. La spatule est gravée d'armoiries comtale.

Paris, 1732-1738.

Maître orfèvre Simon GALLIEN (?-1757) reçu en 1714.

Le poinçon de jurande n'est pas lisible.

Longueur : 29 cm - Poids : 140 g

1 800 / 2 500 €

184

Cuillère à ragoût en argent modèle uniplat.

Saint-Malo, 1760-1763. Maître orfèvre Joseph Louis BENNABEN (1716-1805), reçu Maître en 1748.

Longueur : 32,4 cm - Poids : 177,2 g

100 / 120 €

185

Cuillère à ragoût et fourchette à ragoût en argent modèle uniplat, chiffrées MD et C sur la spatule.

Bureau de Marseille (1819-1838).

Cuillère : Longueur : 29,2 cm - Poids : 129,4 g

Fourchette par l'orfèvre J. AUBERT.

Longueur : 29 cm - Poids : 156 g

300 / 500 €

186

Petite tisanière en argent uni de forme balustre, le bec verseur en col de cygne, l'ouverture en forme de cœur. Le couvercle, monté à charnière, est en doucine et s'achève par une petite prise en forme de graine. L'anse (cassée et recollée), en bois noirci, est sculptée d'une feuille d'acanthé. Le corps est gravé d'armoiries.

Montbéliard, milieu du XVIII^e siècle.

Maître orfèvre David Nicolas SCHARFFENSTEIN (1714-1770), reçu Maître en 1741.

Hauteur : 12 cm - Poids brut : 268 g

600 / 800 €

Bibliographie :

Peut-être la théière citée dans S. BRAULT-LERCH, *Les orfèvres de Franche-Comté et de la principauté de Montbéliard*, 1976, p. 816 : *Élégante théière, avec armoiries, manche en bois sculpté, (coll. Privée).*



186



187

Moutardier en argent, de forme balustre, le corps divisé en deux compartiments, la partie inférieure ornée d'appliques alternant lambrequins et feuilles sur fond amati, et dans la partie supérieure le long du bord alternant, sous une bande amatie, feuilles d'acanthé et pompons. Le manche à enroulements, s'achève par un appui-pousse ajouré et s'achève par des enroulements. Le couvercle uni et à ressaut se termine par un petit bouton en toupie.

Belgique, probablement Bruxelles 1752 (le bouton de couvercle légèrement enfoncé).

Hauteur : 15,2 cm - Poids : 284 g

800 / 1 000 €

188

Deux flambeaux formant paire en argent, à bases carrées et à coins rentrés, le fût de forme balustre alternant une succession de filets et de ressauts. Inscrit sous la base 25:j.

Pays-Bas, probablement Maastricht, première moitié du XVIII^e siècle.

Hauteur : 20,2 cm - Poids : 756 g

600 / 800 €

187



190

189

Deux flambeaux formant paire en argent, la base et le fût ornés de torsades en ailes de chauve-souris. Avec leurs bobèches.

Orfèvre IF non identifié.

Belgique, XVIIIe siècle.

Date [17]70.

Hauteur : 25 cm - Poids : 587 g

600 / 800 €



189



190

Petite théière en argent 1^{er} titre d'inspiration asiatique de forme hexagonale, ciselée de bouquets de feuilles et de fleurs (petits accidents).

Orfèvre ODIOT.

Hauteur : 13,5 cm - Poids brut : 247 g

100 / 120 €



191

Grande théière en argent 2^e titre de style Empire de forme globulaire, repose sur un pied à palmettes, le corps uni et orné d'un bec verseur à tête de lion, la tâche du manche achevée par une tête de bouc. Le col est ajouré, vient s'y insérer un couvercle dont la prise prend la forme d'un cygne ciselé au naturel. Manche en ébène.

Poinçon de Maître D et une étoile dans un losange.

Travail étranger de la première moitié du XIX^e siècle.

Hauteur : 22,5 cm - Poids brut : 810 g

250 / 300 €





193

192

Pot à lait en argent 2^e titre de style Empire, orné de feuilles d'eau, palmettes et mascarons, monogramme *Sirejacob*, le manche en ébène.

Travail étranger du XIX^e siècle.

Hauteur : 22,5 cm - Poids brut : 316 g

80 / 100 €

193

Service à thé et à café en argent (800 ‰) composé d'une théière, d'une cafetière, d'un sucrier et d'un pot à lait, avec son plateau. L'ensemble est orné de frises de palmettes.

Poinçon A 835 D et un serpent.

Travail belge du XX^e siècle.

Poids brut total : 3 766 g

1 000 / 1 200 €

194

Paire de grandes carafes en cristal, monture en argent 1^{er} titre de style Louis XVI, ciselées de feuilles de vigne et des raisins, les manches ciselés d'acanthes.

Travail français de très belle qualité de la fin du XIX^e siècle (petits accidents).

Hauteur : 28,5 cm

500 / 600 €

195

Paire de grandes carafes de style Louis XV en cristal, monture en argent 1^{er} titre, elles reposent sur un pied orné de larges rocailles ciselées, la partie supérieure ciselée de feuilles de vigne, de raisins et d'enroulements sur fond amati sous le bec verseur et ciselée d'une large tête de faune. A l'intérieur prend place **un compartiment en verre monté en vermeil** et destiné à recevoir la glace. Le cristal est gravé de feuilles d'acanthé et de mascarons.

Travail français de très grande qualité de la fin du XIX^e siècle.

Hauteur : 31 cm

600 / 800 €

196

Paire de carafes en cristal montées argent 1^{er} titre, le corps gravé de pointes de diamants et de canaux. La monture, de style Louis XV, est ornée de rocailles et d'une tête de dieu Fleuve sous le bec verseur.

Travail français de la fin du XIX^e siècle.

Hauteur : 27,5 cm

300 / 400 €

197

Carafe en cristal montée en argent 1^{er} titre de style Louis XVI, ornée de feuilles d'acanthé, chutes de piastres, rubans et chutes de fleurs.

Travail français de la fin du XIX^e siècle.

Hauteur : 30 cm

100 / 120 €

198

Casserole en argent 1^{er} titre uni avec un bec verseur, le manche en ébène.

Orfèvre François-Julien DOYEN.

Travail français.

Diamètre : 15,5 cm - Longueur : 32 cm

Poids : 353,7 g

80 / 100 €

199

Couvert à servir, les manches en argent 1^{er} titre, fourrés, décorés de cartouches, enroulements, coquilles et feuillages.

Travail français.

Poids brut : 241 g

50 / 60 €

200

Neuf porte-couteaux en argent 1^{er} titre, ciselés de feuilles d'acanthé, fleurons, faisceaux, carquois et flammes (un élément dessoudé).

Travail français de la fin du XIX^e siècle.

Poids : 489 g

100 / 120 €



201

Ensemble de douze coupes à beurre en argent et vermeil 1^{er} titre de style Art Nouveau, ornées de fleurs d'iris et de feuilles sur fond amati.

Orfèvre CARDEILHAC

Travail de la fin du XIX^e siècle ou du début du XX^e siècle.

Dans leur écrin d'origine.

Poids : 462 g

200 / 250 €

202

Petite casserole en argent 1^{er} titre ornée de motifs de rocailles, gravée *Marcel*, manche en ébène, avec son plateau au même décor.

Orfèvre LANGUEDOCQ.

DANS SON ÉCRIN D'ORIGINE.

Poids : 318 g

100 / 120 €

203

Service de douze couverts en argent 1^{er} titre modèle à enroulements, rocailles et fleurettes.

Orfèvre BOULENGER.

Dans son écrin d'origine.

Poids brut : 2 046 g

600 / 800 €

204

Service de couverts à entremets en argent 1^{er} titre comprenant douze couverts, une cuillère à sucre, une cuillère à gâteau, une fourchette à servir et une petite pelle à tarte. Modèle à rocailles, enroulements et fleurettes.

Travail français.

Dans son écrin d'origine de la maison MARTIN.

Poids total : 1 534 g

300 / 500 €



201



205

205

Service à thé et à café et chocolat en argent, comprenant ainsi une théière, une cafetière, une chocolatière et un pot à sucre, l'ensemble de style Régence ciselé de godrons, frises, fleurettes, enroulements, pompons et fleurons. Les manches en ivoire.

Orfèvre CARDEILHAC.

Travail français de très belle qualité de la fin du XIX^e siècle.

Poids brut de l'ensemble : 3 452 g 1 500 / 2 000 €

Spécimen en ivoire SPP. Conforme aux règles CE 338-97 art.2.w.mc du 09/12/1996. Spécimen antérieur au 1^{er} juin 1947. En revanche, pour une sortie de l'UE, un CITES de ré-export sera nécessaire, celui-ci étant à la charge du futur acquéreur.

206

Douze couteaux, manches en ébène incrustés d'un monogramme d'argent et d'un fleuron, lame en argent 1^{er} titre.

Travail français (petits accidents).

Dans un coffret en mauvais état.

Poids brut : 370 g 50 / 60 €

207

Nécessaire de baptême comprenant un grand couvert avec son couteau, un couvert à entremets avec son couteau, une cuillère à café et un rond de serviette. Les spatules des couverts ornées de rocailles, de coquilles et de palmettes.

Signé D. George COLLINS Londres.

Travail anglais.

Dans son coffret.

Poids brut : 516 g 80 / 100 €

208

Douze couverts à poisson en argent 1^{er} titre de style Louis XVI, les manches ciselés de feuillages et de filets enrubannés.

Travail français de très belle qualité de la fin du XIX^e siècle.

Poids : 1610 g 500 / 600 €

209

Lot en argent 1^{er} titre comprenant quatre fourchettes et trois cuillères modèle filets coquilles.

Orfèvre Émile PUIFORCAT.

Travail français.

Poids : 620 g 100 / 120 €



210

210

Lot comprenant **un grand plat ovale, deux plats ronds et un légumier en argent 1^{er} titre par ODIOT.**

Le légumier de forme circulaire, la bordure ornée de filets rubanés et d'acanthes en refends, les prises achevées par des feuilles et des fruits de laurier, le couvercle à compartiments et orné dans la partie supérieure d'un navet et de ses feuillages ciselés au naturel et constituant la prise. Il est complet de sa doublure.

Longueur : 32,5 cm - Poids : 1 018 g

Les plats ronds sont ornés à leurs bordures de filets rubanés et d'acanthes en refends.

Diamètre : 29 cm - Poids : 1 466 g

Le plat ovale orné à sa bordure de filets rubanés et d'acanthes en refends.

Longueur : 43,2 cm - Poids : 1 318 g

L'ensemble signé ODIOT.

Poids total : 3 802 g

1 500 / 1 800 €

211

Lot comprenant **un légumier** en métal argenté de style Louis XV ; **une grande verseuse** en métal plaqué de style Empire (Hauteur : 26 cm) ; **lot** comprenant **une petite louche en argent, une petite passoire à thé et une cuillère à sauce** en métal.

20 / 30 €

212

Service comprenant douze fourchettes à huîtres, manches d'inspiration Régence, une pelle en métal argenté, dans son coffret. On ajoute un couteau, manche en métal et lame inox.

10 / 20 €

CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE VOLONTAIRE AUX ENCHÈRES PUBLIQUES

FRAYSSE & ASSOCIÉS¹ agit comme opérateur de ventes volontaires de meubles aux enchères publiques régi par les articles L 312-4 et suivants du Code de commerce et l'Arrêté ministériel du 21 février 2012 définissant les obligations déontologiques des opérateurs de ventes volontaires².

FRAYSSE & ASSOCIÉS a la qualité de mandataire du vendeur. Les rapports entre FRAYSSE & ASSOCIÉS et l'acquéreur sont soumis aux présentes conditions générales d'achat qui pourront être amendées par des avis écrits ou oraux avant la vente et qui seront mentionnés au procès-verbal de vente.

La participation aux enchères sur place, par téléphone, par ordre d'achat ou par internet implique l'acceptation inconditionnelle des présentes conditions que vous devez lire attentivement avant la vente.

Il est possible de porter les enchères sur le site Internet Drouot (www.drouot.com) et pour certaines ventes sur le site Interenchères (<https://www.interencheres.com/>), qui constituent des plateformes techniques permettant de participer à distance par voie électronique aux ventes aux enchères publiques ayant lieu dans des salles de ventes en présence du public (« ventes live »).

L'utilisateur souhaitant participer à une vente aux enchères en ligne via la plateforme Drouot (www.drouot.com) ou via la plateforme Interenchères doit préalablement créer un compte sur l'un de ces sites et prendre connaissance et **accepter, sans réserve, leurs conditions d'utilisation** qui sont indépendantes et s'ajoutent aux présentes conditions générales de vente.

Pour certaines ventes et notamment les ventes judiciaires aux enchères publiques ou les « ventes online », des conditions spéciales sont également applicables. Les acquéreurs potentiels doivent consulter les conditions particulières et publicités de chaque vente, disponibles auprès de l'étude et sur son site internet www.fraysse.net.

1 - Les biens mis en vente

Les acquéreurs potentiels sont invités à examiner les biens pouvant les intéresser avant la vente aux enchères, et notamment pendant les expositions. FRAYSSE & ASSOCIÉS se tient à la disposition des acquéreurs potentiels pour leur fournir des précisions et des rapports sur l'état de certains lots dont l'estimation est supérieure à 1.000 euros.

Les biens sont vendus dans l'état où ils se trouvent au moment de la vente et aucune réclamation après l'adjudication ne sera admise, l'acquéreur étant responsable de l'examen et de la vérification de l'état du bien avant la vente.

Les mentions figurant au catalogue sont établies par la FRAYSSE & ASSOCIÉS et l'expert qui l'assiste et sont faites sous réserve des notifications et des rectifications annoncées au moment de la présentation du lot et portées au procès-verbal de la vente. Les mentions concernant le bien sont données en fonction de l'état des connaissances et l'état du bien à la date de la vente. Toute erreur ou omission ne saurait entraîner la responsabilité de FRAYSSE & ASSOCIÉS.

Important :

- Les mentions concernant la provenance et/ou l'origine du bien sont fournies sur indication du Vendeur et ne sauraient entraîner la responsabilité de FRAYSSE & ASSOCIÉS.

- Les indications concernant les dimensions, les poids, les estimations, la documentation, les expositions, la provenance et l'historique ne sont données qu'à titre d'illustration et ne confèrent aucune garantie.

- Les termes se référant à un auteur, à une date ou époque, ou à un lieu d'origine ont une signification précise quant au degré de certitude sur l'authenticité du bien. Un lexique des termes employés est publié sur le site internet de FRAYSSE & ASSOCIÉS et les acquéreurs potentiels sont invités à en prendre connaissance : www.fraysse.net

- Photographies : les couleurs des biens reproduits dans le catalogue et/ou sur internet peuvent être différentes en raison des processus d'impression et de numérisation. Les images ne montrent pas nécessairement un bien dans son intégralité et/ou à l'échelle de ses dimensions.

- Biens d'occasion : leur état varie en fonction notamment de leur âge, de leurs conditions de conservation et/ou d'usage ou encore de restauration. Il est possible que certains lots comprennent des pièces non originales suite à des réparations ou révisions.

- L'absence de mention dans le catalogue, les rapports, les étiquettes, ou les annonces verbales d'une restauration, d'un accident ou d'un incident n'implique nullement que le lot soit en parfait état de conservation ou exempt de restauration, usures, craquelures, reintoilage ou autres imperfections. En outre, le ré-entoilage, le parquetage ou le doublage, ou toute autre mesure de conservation du bien, ne sont pas signalés.

- Montres et horloges : l'état de fonctionnement et d'étanchéité n'est pas garanti. Les montres et horloges nécessitant un entretien, elles peuvent comporter des pièces qui ne sont pas d'origine, des réparations et restaurations qui ne sont pas signalés dans la description du lot. Aucun certificat n'est délivré.

- Pierres précieuses : toute pierre précieuse est susceptible d'avoir subi un traitement d'amélioration de son apparence couramment employé et reconnu par les professionnels de la joaillerie (tel que la chauffe ou l'huilage). Aucune garantie n'est donnée quant au traitement éventuel d'une pierre ou l'absence de traitement, la couleur, la pureté et le poids même si un rapport de gemmologie a été établi.

- Les estimations sont fournies par la Maison de Ventes et l'Expert à titre purement indicatif et ne confèrent aucune garantie. Elles ne peuvent être considérées comme impliquant la certitude que le bien sera vendu au prix estimé ou même à l'intérieur de la fourchette d'estimations. Les estimations ne comprennent pas les frais de vente, taxes et droits à charge de l'acquéreur.

2 – La participation aux enchères

- Les acquéreurs potentiels sont invités à se faire connaître auprès de FRAYSSE & ASSOCIÉS, avant la vente, afin de permettre l'enregistrement de leurs données personnelles. Tout enchérisseur est censé agir pour son propre compte sauf justificatif préalable de sa qualité de mandataire pour le compte d'un tiers, accepté par FRAYSSE & ASSOCIÉS. A défaut de fournir un tel justificatif probant, la personne physique qui a porté les enchères et a été déclarée adjudicataire sera personnellement tenue, conjointement avec son mandant, de toutes les obligations incombant à l'acheteur.

- **Justificatifs à fournir par les personnes participant aux enchères** : FRAYSSE & ASSOCIÉS, intermédiaire de vente, est assujettie aux obligations de lutte contre le blanchiment de capitaux et le financement du terrorisme en application des articles L-561-2 et s. du Code Monétaire et Financier.

Il peut être exigé de tout enchérisseur et adjudicataire des justificatifs probants de leur identité (pièce d'identité) et/ou immatriculation (pour les personnes morales), de leur domicile ou siège social, du bénéficiaire effectif de la personne morale et de l'habilitation d'un représentant ou agent à porter les enchères au nom d'une personne morale privée ou publique, d'un tiers ou d'une indivision dont il peut être exigé les mêmes justificatifs.

A défaut de fournir les justificatifs susmentionnés et le cas échéant les références financières et/ou dépôt de garantie demandés, FRAYSSE & ASSOCIÉS peut refuser la participation aux enchères ou annuler le contrat de vente aux torts et frais de l'adjudicataire.

- FRAYSSE & ASSOCIÉS se réserve le droit de demander **une référence financière et/ou un dépôt de garantie** avant d'autoriser un acquéreur potentiel à participer aux enchères. Si le donneur d'ordre n'obtient pas le lot visé, FRAYSSE & ASSOCIÉS s'engage à détruire le chèque, les coordonnées bancaires ou l'empreinte de la carte bancaire ou à restituer la garantie.

Si vous êtes adjudicataire d'un ou plusieurs lots, vous autorisez FRAYSSE & ASSOCIÉS en cas de retard de paiement ou d'annulation de la vente, à encaisser le chèque remis ou à utiliser vos informations bancaires pour procéder au paiement, partiel ou total, de vos acquisitions y compris les frais, taxes et droits à la charge de l'acheteur éventuellement majorés des frais de livraison et des intérêts de retard comme précisé ci-dessous (« Défaut de paiement »).

- Le mode usuel pour enchérir consiste à être présent dans la salle. FRAYSSE & ASSOCIÉS se réserve d'interdire l'accès à la salle de vente ou la participation aux enchères de tout acquéreur potentiel pour justes motifs.

- Tout enchérisseur peut enchérir par téléphone **pour des lots dont l'estimation est supérieure à 1.000 Euros** ou faire un ordre d'achat par écrit (quelle que soit l'estimation). Il devra remplir à cet effet **au moins deux jours avant la vente** un formulaire accompagné d'un chèque d'identité bancaire ou des coordonnées bancaires, ou d'une garantie sous forme d'un chèque signé à l'ordre de la SARL FRAYSSE & ASSOCIÉS ou d'une empreinte de carte bancaire signée par le donneur d'ordre d'un montant à hauteur de 30 % de l'estimation basse du ou des lot(s). Pour certaines ventes des garanties différentes peuvent être exigées. Si le donneur d'ordre n'obtient pas le lot visé, FRAYSSE & ASSOCIÉS s'engage à détruire le chèque, les coordonnées bancaires ou l'empreinte de la carte bancaire ou à restituer la garantie dans un délai de 72 heures après la vente.

- Les enchères par téléphone sont enregistrées. Les enchérisseurs ne peuvent s'opposer à ces enregistrements et à leur utilisation pour la vérification des enchères et en cas de litige. Les enregistrements sont conservés jusqu'au règlement du prix, sauf contestation.

- Les « ventes live » retransmises sur le site **Drouot** (www.drouot.com) en temps réel permettent aux enchérisseurs d'enchérir à distance pendant la vente. Les enchérisseurs souhaitant émettre un ordre d'achat à distance doivent s'inscrire préalablement et accepter les conditions d'utilisation de cette plateforme.

- FRAYSSE & Associés se charge gracieusement des enchères par téléphone ainsi que des ordres d'achat. En aucun cas FRAYSSE & Associés ne pourra être tenue responsable d'un problème de liaison téléphonique ou d'un dysfonctionnement d'internet ou des plateformes Drouot ou Interenchères, ainsi que d'une erreur ou d'une omission dans l'exécution des ordres reçus. Les présentes conditions générales priment sur les conditions d'utilisation du service Drouot et Interenchères pour les enchères par internet.

- Dans l'hypothèse de deux ordres d'achat identiques, c'est l'ordre le plus ancien qui aura la préférence. En cas d'enchères dans la salle pour un montant équivalent à un ordre d'achat, l'enchérisseur présent aura la priorité.

3 - Le déroulement des enchères et l'adjudication

- FRAYSSE & ASSOCIÉS dirige la vente de façon discrétionnaire, en veillant à la liberté des enchères et à l'égalité entre l'ensemble des enchérisseurs, tout en respectant les usages établis. FRAYSSE & ASSOCIÉS se réserve de refuser toute enchère, d'organiser les enchères de la façon la plus appropriée, de déplacer certains lots lors de la vente, de retirer tout lot de la vente, de réunir ou de séparer des lots, ou de changer l'ordre des lots.

- Dans l'hypothèse où un prix de réserve aurait été stipulé par le vendeur, FRAYSSE & ASSOCIÉS se réserve le droit de porter des enchères pour le compte du vendeur jusqu'à ce que le prix de réserve soit atteint. Le prix de réserve ne pourra pas dépasser l'estimation basse figurant dans le catalogue ou modifiée publiquement avant la vente. Le prix de réserve est confidentiel et ne correspond pas au prix de départ des enchères.

- FRAYSSE & ASSOCIÉS décide discrétionnairement du prix de départ des enchères et du niveau des paliers des enchères. En l'absence de prix de réserve et à défaut d'offre, FRAYSSE & ASSOCIÉS peut décider discrétionnairement d'annoncer des enchères descendantes, puis en cas d'offre de poursuivre des enchères montantes.

- Sous réserve de la décision de la personne dirigeant la vente pour FRAYSSE & ASSOCIÉS, le plus offrant et dernier enchérisseur sera déclaré adjudicataire (acheteur) par le « coup de marteau » et suivi de l'indication verbale « adjugé », pourvu que le prix d'adjudication soit égal ou supérieur à l'éventuel prix de réserve.

Dès l'adjudication prononcée, le contrat de vente est formé entre le vendeur et l'adjudicataire et le bien est sous l'entière responsabilité de l'adjudicataire.

Toutefois en cas de contestation FRAYSSE & ASSOCIÉS, par une décision discrétionnaire ne pouvant faire l'objet d'aucune contestation, peut désigner l'adjudicataire, annuler la vente, ou de remettre le lot aux enchères immédiatement ou dans une vente ultérieure. En cas de double enchère reconnue effective par le commissaire-priseur, le lot sera immédiatement remis en vente, toute personne intéressée pouvant concourir à la deuxième mise en adjudication.

- **Le délai de rétractation (L 121-18 du Code de la Consommation) n'est pas applicable aux ventes aux enchères publiques, même pour les personnes ayant enchéri à distance.**

- FRAYSSE & ASSOCIÉS reproduit sur le procès-verbal de vente et sur le bordereau d'adjudication les renseignements qu'aura fournis l'adjudicataire avant la vente. Toute fausse indication engagera la responsabilité de l'adjudicataire.

4 – Le Paiement du prix et frais d'adjudication, taxes et droits

- **La Vente est faite au comptant et en Euros.** Toute personne qui se porte enchérisseur s'engage à régler personnellement et **immédiatement** le prix d'adjudication augmenté des frais à la charge de l'acquéreur et de tous taxes et droits qui pourraient être exigibles. Un bordereau d'adjudication valant facture et preuve du contrat de vente sera remis à l'adjudicataire. L'adjudicataire devra immédiatement donner ou confirmer son identité, son domicile et ses références bancaires. FRAYSSE & ASSOCIÉS se réserve le droit de refuser le paiement par tiers.

- **En sus du prix de l'adjudication (« prix marteau »), l'adjudicataire (acheteur) devra acquitter par lot la commission acheteur. Le tarif de la commission standard est de 27 % TTC (soit 22,5 % HT) et pour les livres 22 % TTC (soit 20,85 % HT).³ Le tarif de la commission pour les biens adjugés sur DROUOT ou INTERENCHÈRES lors des «**

ventes aux enchères live » est de 29 % TTC et pour les livres 24 % TTC).

- L'adjudicataire devra également payer dans certains cas les taxes ou droits suivants :
- La TVA à l'importation sur les lots en admission temporaire en France en provenance de pays tiers à l'Union européenne indiqués au catalogue par le symbole *. La TVA à l'importation est actuellement 5,5 % du prix d'adjudication pour les œuvres d'art et objets de collection et d'antiquité.
- La TVA (20 % ou 5,5%) sur le prix d'adjudication si le bien est vendu en-dehors du régime de la marge par des professionnels établis dans l'Union européenne indiqué au catalogue par le symbole Ø.
- Le droit de suite pour les biens indiqués au catalogue par le symbole Δ : Le droit de suite au profit d'artistes décédés depuis moins de 70 ans ou leurs héritiers (droits d'auteur) applicable à partir d'un prix d'adjudication de 750 €. Le taux actuellement en vigueur est de : 4% entre 0 et 50.000 €, 3% entre 50.000,01 € et 200.000 €, 1% entre 200.000,01 € et 350.000 €, 0,5% entre 350.000,01 € et 500.000 €, 0,25% pour la tranche au-delà, de 500.001 €, avec un plafond de 12.500 €. FRAYSSE & ASSOCIÉS peut retenir le droit de suite jusqu'à expiration du délai de prescription du recouvrement de ce droit. FRAYSSE & ASSOCIÉS reversera le droit de suite à l'organisme percepteur.

• L'adjudicataire pourra s'acquitter par les moyens suivants :

- en espèces : jusqu'à 1.000 Euros frais et taxes compris pour les personnes domiciliées en France, jusqu'à 15.000 Euros frais et taxes compris pour les ressortissants étrangers non professionnels sur présentation de leurs papiers d'identité et un justificatif du domicile fiscal ;
- par chèque avec présentation obligatoire d'une pièce d'identité en cours de validité : en cas de remise d'un chèque ordinaire, seul l'encaissement du chèque vaudra règlement.
- par virement bancaire : **les frais bancaires sont à charge de l'adjudicataire et lui seront refacturés**
- par carte de crédit : VISA et MasterCard uniquement : **tous frais de transaction ou de traitement liés au paiement par carte de crédit seront refacturés à l'acheteur.**
- les chèques étrangers ne sont pas acceptés.
- Si vous êtes adjudicataire en ligne, vous autorisez la société FRAYSSE & ASSOCIÉS à utiliser votre empreinte carte bancaire pour procéder au paiement, partiel ou global, de vos acquisitions, y compris les frais, taxes et droits à la charge de l'acheteur.

- Remboursement ou annulation de la TVA : les acheteurs professionnels établis dans un autre État membre de l'Union européenne peuvent obtenir l'annulation ou le remboursement de la TVA, à condition de fournir à l'appui de la demande leur n° de TVA intercommunautaire et la preuve de l'exportation du bien vers cet autre État membre selon les règles en vigueur et ceci **dans un délai maximal d'un mois à compter de la vente.** FRAYSSE & ASSOCIÉS facturera 50 € de frais de gestion qui seront déduits du montant de la TVA à rembourser.

5 - Retrait des achats et transfert du droit de propriété et des risques

- **Aucun lot ne sera remis aux acquéreurs avant acquittement de l'intégralité du prix d'adjudication, la commission d'achat, les taxes et droits et autres frais dus. L'objet adjudgé restera la propriété du vendeur jusqu'à complet paiement des sommes dues.**

- En cas de paiement par chèque non certifié ou par virement, la délivrance des objets sera être différée jusqu'à l'encaissement définitif.

- **Dès l'adjudication, les objets sont placés sous l'entière responsabilité de l'acquéreur. Il appartiendra à l'adjudicataire de faire assurer le lot dès l'adjudication. Il ne pourra tenir FRAYSSE & ASSOCIÉS responsable en cas de vol, de perte ou de dégradation de son lot après l'adjudication, ou encore en cas d'indemnisation insuffisante par son assureur.**

- Pour les ventes ayant lieu à l'Hôtel Drouot, les objets sont à retirer au magasinage de l'Hôtel Drouot ou à défaut de retrait le jour de la vente au garde-meubles TSE (Transports services enchères, 44 Rue Louis David, 93170 Bagnolet – Tel 01.49.93.02.90 selon leurs tarifs en vigueur). Seuls les objets fragiles ou de très grande valeur seront à retirer dans un délai maximal de 7 jours dans les locaux de FRAYSSE & Associés ou au garde-meubles spécialisé dont les coordonnées seront communiquées à l'adjudicataire.

- Dans tous les cas les frais de stockage et de transport sont sous l'entière responsabilité et à la charge de l'acheteur et lui seront facturés directement soit par l'Hôtel Drouot, soit par la société de garde-meubles, selon leurs tarifs en vigueur. Le transport et le magasinage des objets n'engage en aucun cas la responsabilité de la Maison de Ventes. FRAYSSE & ASSOCIÉS est en droit de facturer à l'acquéreur les frais de stockage, de manutention et de transport exposés pour le compte de l'acheteur depuis la date de l'adjudication.

6 – Défaut de paiement

- A défaut de paiement par l'adjudicataire dans un délai de trois mois à compter de la date de l'adjudication et après mise en demeure restée infructueuse, le bien est remis en vente à la demande du vendeur sur folle enchère de l'adjudicataire défaillant sans préjudice de dommages et intérêts dus par ce dernier.

- Si le vendeur ne formule pas cette demande dans un délai de trois mois à compter de l'adjudication, la société FRAYSSE & ASSOCIÉS dispose de tout mandat pour agir en son nom et pour le compte du vendeur à l'effet, au choix du vendeur ou de la société FRAYSSE & ASSOCIÉS, soit de déclarer la vente résolue de plein droit, soit de poursuivre l'adjudicataire en exécution et paiement de ladite vente, sans préjudice de dommages et intérêts dus par l'adjudicataire défaillant.

- A défaut de paiement des sommes dues par l'adjudicataire dans le délai de trois mois ou en cas de résolution de la vente, les frais afférents à la vente restent dus par l'adjudicataire.

- FRAYSSE & ASSOCIÉS est en droit d'encaisser le chèque remis à titre de garantie ou de prélever sur le compte bancaire de l'adjudicataire, la somme correspondant à la garantie exigée en application des conditions de vente. Cette somme est acquise au prorata au vendeur du lot et à FRAYSSE & ASSOCIÉS à titre d'indemnisation partielle de leurs préjudices et pertes causés par la défaillance et les fautes de l'adjudicataire, sans préjudice de dommages et intérêts complémentaires.

- Dans tous les cas FRAYSSE & ASSOCIÉS se réserve le droit de réclamer à l'adjudicataire défaillant :
 - des intérêts au taux directeur semestriel au 1er janvier et au 1er juillet (REFI) de la Banque Centrale européenne majorée de 10 points ;
 - le remboursement des coûts supplémentaires engendrés par sa défaillance, y compris les frais de stockage, de transport, de catalogue, les frais de recouvrement forfaitaires légaux et complémentaires, etc ;
 - les frais d'adjudication restant dus sur la vente annulée et la perte soufferte par FRAYSSE & ASSOCIÉS correspondant aux frais vendeur ;
 - le paiement de la différence entre le prix d'adjudication initial et soit le prix d'adjudication sur folle enchère s'il est inférieur, ainsi que les coûts générés

par les nouvelles enchères,

- soit l'estimation basse, si la vente est résolue de plein droit.

- FRAYSSE & ASSOCIÉS se réserve également de procéder à toute compensation avec des sommes dues par l'adjudicataire défaillant et/ou d'exercer un droit de rétention sur d'autres biens que l'adjudicataire a achetés dans la même vente ou a confié pour vente à FRAYSSE & ASSOCIÉS.

- FRAYSSE & ASSOCIÉS se réserve d'exclure de ses ventes futures, tout adjudicataire qui aura été défaillant ou qui n'aura pas respecté les présentes conditions générales d'achat.

7 – Législation applicable aux biens culturels et espèces protégées

- **Droit de préemption** : L'Etat peut exercer, sur toute vente publique d'œuvres d'art ou sur toute vente de gré à gré d'œuvres d'art réalisée dans les conditions prévues par l'article L. 321-9 du code de commerce, un droit de préemption par l'effet duquel il se trouve subrogé à l'adjudicataire ou à l'acheteur. La déclaration, faite par l'autorité administrative, qu'elle entend éventuellement user de son droit de préemption, est formulée, à l'issue de la vente, entre les mains de l'officier public ou ministériel dirigeant les adjudications ou de l'opérateur habilité à organiser la vente publique ou la vente de gré à gré. FRAYSSE & ASSOCIÉS ne pourra être tenu pour responsable des conditions de la préemption par l'Etat français.

- **Biens culturels et trésors nationaux** : L'exportation de certains biens culturels est soumise à l'obtention d'un certificat de libre circulation pour un bien culturel et à des déclarations en douanes. Le certificat peut être refusé à un bien considéré comme trésor national par les autorités compétentes.

FRAYSSE & Associés et/ou le vendeur ne sauraient en aucun cas être tenus responsables en cas de refus des autorisations de sortie du territoire français par les autorités. Le retard ou le refus d'obtention des autorisations d'exportation ne peut en aucun cas justifier ni l'annulation ou la résolution de la vente, ni un retard de règlement des sommes dues.

- **Objets composés de matériaux provenant d'espèces protégées** : Les acheteurs sont informés que de nombreux pays exigent un permis spécial (permis CITES) ou (même avec un tel permis donné par un autre Etat) interdisent l'importation, l'exportation, la détention ou encore le transport d'objets composés entièrement ou en partie (quel que soit le pourcentage) de matériaux provenant d'espèces de la faune et de la flore en voie de disparition et/ou protégées (notamment des objets comportant de l'ivoire, de l'écaillage de tortue, de la peau de crocodile ou d'autruche, et de certaines espèces de corail, ainsi que du bois de rose du Brésil, etc.). L'acheteur doit se renseigner avant la vente sur les conditions d'importation de tels biens dans l'Etat de destination.

Le retard ou le refus de délivrance d'autorisations et de permis d'importation, d'exportation, de détention ou de transport ne peut justifier en aucun cas ni l'annulation ou la résolution de la vente, ni un retard de règlement des sommes dues.

8 – Droit de propriété intellectuelle

- La vente d'un lot n'emporte pas la cession au profit de l'acquéreur des droits de propriété intellectuelle de l'artiste et de ses ayants droit sur ce bien.

- Toute reproduction de textes, d'illustrations ou de photographies figurant dans les catalogues de vente, publicités, documents et sur le site internet de la société FRAYSSE & Associés sans son autorisation préalable est formellement interdite et expose son auteur à des poursuites judiciaires en application du Code de la Propriété Intellectuelle.

9 – Compétences législative et juridictionnelle

- Conformément à l'article L 321-17 du Code de Commerce, les actions en responsabilité civile engagées à l'encontre des opérateurs de ventes volontaires et des experts qui les assistent à l'occasion de prises et ventes volontaires et judiciaires de meubles aux enchères publiques se prescrivent par cinq ans à compter de la date de l'adjudication ou de la prise.

- Tous les litiges relatifs aux présentes conditions et aux ventes seront régis exclusivement par la Loi française et soumis au Tribunal compétent de Paris, quel que soit le lieu de résidence de l'acheteur ou du vendeur.

- Afin de mettre un terme à un litige survenu après la vente entre le Vendeur et l'Acquéreur, FRAYSSE & ASSOCIÉS se réserve le droit discrétionnaire d'acquiescer de l'Acquéreur le(s) bien(s) et de le revendre pour son compte, y compris aux enchères publiques, selon les conditions prévues par l'article L 321-5 II du Code de Commerce.

- Pour tout litige avec un opérateur à l'occasion d'une vente volontaire une demande de médiation ou de réclamation peut être formulée auprès de Madame le commissaire du Gouvernement près le Conseil des ventes volontaires de meubles aux enchères publiques soit par courrier (19 avenue de l'Opéra 75001 Paris), soit par internet (<http://www.conseilidesventes.fr>).

10 – Collecte et protection de données personnelles

- Dans le cadre de ses activités de vente aux enchères, de vente de gré à gré, de marketing et de fourniture de services, FRAYSSE & ASSOCIÉS est amené à collecter des données à caractère personnel des vendeurs et enchérisseurs, y compris notamment par l'enregistrement d'images vidéo, de conversations téléphoniques ou de messages électroniques. FRAYSSE & ASSOCIÉS pourra utiliser ces données à caractère personnel pour satisfaire à ses obligations légales et aux fins d'exercice de son activité et notamment à des fins commerciales et de marketing. FRAYSSE & ASSOCIÉS s'engage à ne pas vendre, louer, céder ni donner accès à des tiers à vos données à caractère personnel sans votre consentement préalable, à moins d'y être contraint légalement ou en raison d'un motif légitime (obligations légales et comptables, lutte contre la fraude ou l'abus, transport, exercice des droits de la défense, etc.).

- Conformément à la loi « informatique et libertés » du 6 janvier 1978 modifiée et au Règlement européen n°2016/679/UE du 27 avril 2016, toute personne bénéficie d'un droit d'accès, de rectification, de portabilité et d'effacement de ses données ou encore de limitation de leur traitement. Vous pouvez également vous opposer au traitement des données vous concernant. Vous pouvez, sous réserve de la production d'un justificatif d'identité valide, exercer vos droits en contactant Maître Vincent FRAYSSE (contact@fraysse.net – tel : 01 53 45 92 10 - Fax : 01 53 45 92 19).

¹ Société à Responsabilité limitée, RCS Paris 443 513 643 00017, siège 16, rue de la Banque, 75002 PARIS, Tél 01 53 45 92, www.fraysse.net; Email : contact@fraysse.net - Agrément Conseil des Ventes volontaires n° 2002035 en date du 10/01/2002 Commissaires-priseurs habilités : Vincent FRAYSSE et Christophe du REAU

² Textes consultables sur www.legifrance.gouv.fr

³ Ces tarifs peuvent cependant varier selon les ventes et les acquéreurs potentiels doivent consulter les conditions particulières et publicités de chaque vente et se renseigner auprès de la Maison de Ventes. Le tarif est également annoncé verbalement lors du début de la vente aux enchères.

GENERAL CONDITIONS OF SALE ON AUCTION

FRAYSSE & ASSOCIÉS¹ is a company organizing voluntary auction sales regulated by Articles L 312-4 and further of the Code of Commerce and the Ministerial Order of 21 February of 2012 defining ethical obligations of voluntary action operators².

FRAYSSE & ASSOCIÉS acts as the agent of the seller. The relationships between FRAYSSE & ASSOCIÉS and the buyer are subject to the present general conditions of purchase, which can be modified by saleroom notices or oral indications given at the time of the sale and which will be recorded in the official sale record.

Participation in auction sales in the saleroom, by telephone or via Internet, implies the unconditional acceptance of these sales conditions.

It is possible to place a bid on the Internet site Drouot www.drouot.com, and for certain auctions on the internet site Interenchères (<https://www.interencheres.com/>), which are technical platforms allowing to participate at distance by electronic media in the auction that takes place in the saleroom ("live sales"). Users who want to participate in the sale online via the platform Drouot or Interenchères shall priorly create an account take note and accept without any reserve the Terms of Use of these platforms, which are independent and additional to these sales conditions.

For certain sales and namely judicial sales on public auction, specific conditions apply in addition to these sales conditions. Potential buyers should take note of the specific conditions and publicities, available from FRAYSSE & ASSOCIÉS and on its Internet site.

1 – Goods put at auction

The prospective buyers are invited to inspect any goods in which they may be interested, before the auction takes place, and notably during the exhibitions. FRAYSSE & ASSOCIÉS is at disposal of prospective buyers to provide them with information and reports about the conditions of lots of which the estimate exceeds 1,000 Euros.

Goods are sold in the condition they are in at the date of sale and no claim is admissible after the auction, the buyer being responsible for inspecting and verifying the condition of the item before the sale.

The description of lots in catalogues are made by the Auction house and the Expert who assists it and may be amended at the moment the lot is presented on auction, which will be recorded in the official sale record. The description of goods are made in accordance with the knowledge available and the condition of the good at the date of the sale and FRAYSSE & Associés cannot be held liable for any error or omission.

Important:

- The description concerning the provenance and/or the origin of the item is given upon indications from the seller and FRAYSSE & Associés cannot be held liable for any error, omission or false declaration.
- The indication of dimensions, weight, estimates, documentation, expositions, provenance and historical background are given for illustrative purpose and do not provide any guarantee.
- Images : the colors of works in the catalogue and/or on the internet site may differ because of the printing and digitalization process.
- The absence of statements in the catalogue, condition reports, on labels or in oral statements relating to a restoration, mishap or harm, does not imply that the item is in a perfect state of condition, nor that it is exempt from any restoration, wear, cracks, relining or other defects. Among others, relining, re-parketing or lining or any other conservation measure of the item is not mentioned.
- Watches and clocks: the state of functioning and waterproofness is not guaranteed. As watches and clocks require maintenance, they may contain non-original parts, repairs and restorations that are not indicated in the lot description. Unless otherwise indicated in the catalog, no certificate is issued.
- Gemstones: any gemstone is likely to have undergone an appearance-enhancing treatment commonly used and recognized by jewelry professionals (such as heating or oiling). No guarantee is given as to the possible treatment of a stone or the absence of treatment, color, purity and weight even if a gemology report has been established.
- Estimates are provided by the Auction house and the expert for guidance only and confer no guarantee. They cannot be considered as a giving the certainty that the item will be sold for the estimated price or even within the range of estimates. Estimates do not include selling expenses, taxes and duties payable by the buyer.

2 – Participation in Auction

- Prospective buyers are invited to make themselves known to FRAYSSE & ASSOCIÉS before the sale, so as to have their personal identity data recorded. Any bidder is deemed acting on his own behalf except when prior notification, accepted by FRAYSSE & ASSOCIÉS, is given that he acts as an agent on behalf of a third party. In the absence of such proof, the person who carried the bid and was declared the successful bidder will be personally liable, together with his principal, for all the obligations incumbent on the buyer.
- **Proofs to be provided by the persons participating in the auctions:** FRAYSSE & ASSOCIÉS, as a sales intermediary, is subject to obligations concerning the fight against money laundering and the financing of terrorist organizations in accordance with articles L 621-2 and f. of the French Monetary and Financial Code. All bidders and buyers may be required to provide proof of their identity (identity card) and/or registration (for legal entities), their domicile or registered office, the beneficial owner of the legal entity and the authorization of a representative or agent to bid on behalf of a private or public legal entity, a third party or an undivided interest, from whom the same proof may be required. If the above-mentioned documents are not provided, FRAYSSE & ASSOCIÉS may refuse to participate in the auction or cancel the sale contract at the expense of the buyer.
- FRAYSSE & ASSOCIÉS reserves the right to request a financial reference and/or a guarantee deposit before authorizing a potential buyer to participate in the auction. If the buyer does not obtain the lot, FRAYSSE & ASSOCIÉS will destroy the check, the bank details or the credit card imprint or return the guarantee.
- If you are the successful bidder for one or more lots, you authorize FRAYSSE & ASSOCIÉS in case of late payment or cancellation of the sale, to cash the check or to use your bank account information to proceed to the payment, partial or total, of your purchases including the fees, taxes and duties to be paid by the buyer, possibly increased by the delivery charges and the late payment interest as specified below («Default of payment»).

- The usual way to bid consists in attending the sale on the premises. FRAYSSE & ASSOCIÉS reserves its right to refuse access to the sales room for legitimate reasons.
- Any bidder may bid by telephone for lots **with an estimate of more than 1,000 Euros** or make a purchase order in writing (regardless of the estimate). To this effect, the bidder must complete a form **at least two days before the sale**, accompanied by a bank statement or bank

details, or a guarantee in the form of a signed check made out to SARL FRAYSSE & ASSOCIÉS or a credit card imprint signed by the bidder for an amount of 30% of the low estimate of the lot(s). For certain sales, different guarantees may be required. If the buyer does not obtain the lot, FRAYSSE & ASSOCIÉS will destroy the check, the bank details or the credit card imprint or return the guarantee within 72 hours after the sale.

- Bids made by telephone are recorded. Bidders cannot object to these recordings and to their use for the verification of bids and in case of dispute. The recordings are kept until the price is paid, except in case of a dispute.
- The «live sales» broadcast on the Drouot website (www.drouot.com) in real time allow bidders to bid remotely during the sale. Bidders wishing to place a remote bid must register in advance and accept the terms of use of this platform.
- FRAYSSE & Associés takes care without charges of bids by telephone and purchase orders. FRAYSSE & Associés cannot be held liable in case of problems of telephone contact, malfunctioning of Internet or of Drouot or Interenchères, nor in case of mistakes or omissions in the performance of purchase orders and bids. The present general sales conditions prevail over the conditions of use of Drouot and Interenchères for online bids.
- In case of two identical purchase orders, the purchase order made first shall have priority. In case a bid is made in the sales room for an equivalent amount of a purchase order, the bidder who is present in the sales room shall have the priority.

3 - The auction process and the adjudication

- FRAYSSE & ASSOCIÉS conducts the auction sales at their discretion and ensures that the liberty of auction is respected as well as the equality between all bidders, in accordance with established practices. FRAYSSE & ASSOCIÉS reserves the right to refuse any bid, to organize the bidding in the most appropriate manner, to withdraw any lot from the sale, to combine, to divide lots or change their order.
- In case the seller has stipulated a reserve price, FRAYSSE & Associés reserves the right to bid on behalf of the seller until the reserve price has been reached. The reserve price cannot exceed the minimum estimate mentioned in the sale catalogue or modified publicly before the sale. The reserve price is confidential and does not correspond to the starting price of the auction.

- FRAYSSE & ASSOCIÉS has the discretion to decide on the starting price of the auction and the level of the auction increments. In the absence of a reserve price and in the absence of a bid, FRAYSSE & ASSOCIÉS may decide at its own discretion to announce downward bids, and in the event of a bid to continue with upward bids.

- **Subject to the decision of the person conducting the sale on behalf of FRAYSSE & ASSOCIÉS, the highest and last bidder will be declared the successful bidder (buyer) by the «blow of the hammer» followed by the verbal indication «adjudicated», whether the hammer price is equal to or higher than the possible reserve price. As soon as the adjudication is pronounced, the sale contract is formed between the seller and the successful bidder and the goods are under the full responsibility of the successful bidder.**

However, in the event of a dispute, FRAYSSE & ASSOCIÉS, by a discretionary decision which cannot be contested, may designate the successful bidder, cancel the sale, or put the lot back up for auction immediately or in a later sale. In the event that the auctioneer admits that two bidders made a bid simultaneously for the same amount, the lot will immediately be offered again for sale and all potential buyer will be entitled to bid again.

- **The retraction period (L 121-18 of the Consumer Code) is not applicable to public auctions, even for persons who bid online.**

- FRAYSSE & ASSOCIÉS is authorized to mention on the official record of the sale all information provided for by the buyer before the sale. The buyer will be held liable for any false declaration.

4 – Payment of the hammer price and auction fees, taxes and duties

- **The Sale is made in cash and in Euros.** The buyer commits him/herself to pay personally and immediately the hammer price and the fees and costs which are at his/her expense and any taxes and duties which could be due. A bill of sale valid as an invoice and proof of the sale contract will be given to the successful bidder. The buyer will have to give or confirm immediately his/her identity, domicile and bank references.

- **In addition to the hammer price, the buyer will have to pay for each lot the following fees : The standard rate is 27 % including VAT (22,5 % without VAT) and for books 22 % including VAT (20,85% without VAT)³. The commission rate for goods sold on DROUOT or INTERENCHÈRES during «live auctions» is 29% including tax and for books 24% including tax.**

- **The Buyer shall also pay the following taxes or duties, if any:**

- Import VAT on lots temporarily admitted to France from countries outside the European Union is indicated in the catalog by the symbol *. The import VAT is currently 5.5% of the auction price for works of art, collectors' items and antiques.
- VAT (20% or 5.5%) on the auction price if the item is sold outside the margin scheme by professionals established in the European Union, indicated in the catalog by the symbol Ø
- The right of resale for the goods indicated in the catalog by the symbol Δ:
The resale right for the benefit of artists who have been dead for less than 70 years or their heirs (copyright) applicable from an auction price of 750 €. The rate currently in force is : 4% between 0 and 50,000 €, 3% between 50,000.01 € and 200,000 €, 1% between 200,000.01 € and 350,000 €, 0.5% between 350,000.01 € and 500,000 €, 0.25% for the bracket beyond, of 500,001 €, with a ceiling of 12,500 €. FRAYSSE & ASSOCIÉS may withhold the droit de suite until the expiration of the statute of limitations for the recovery of this right. FRAYSSE & ASSOCIÉS will pay the resale right to the collecting agency.

- **The buyer may pay by the following means:**

- Cash: maximum 1,000 Euros including fees and costs for French residents, maximum 15,000 Euros including fees and taxes for non professional foreigners upon presentation of their identity papers and a proof of their fiscal residence;
- By check upon presentation of identity papers currently valid: in case of payment with a non certified check, only the cashing of the check is considered to be payment
- By bank transfer: all costs and fees are for the buyer and will be invoiced
- By credit card: VISA and MasterCard only : Any transaction or processing fees associated with credit card payments will be billed to the buyer.
- Foreign checks are not accepted.
- If you are an online bidder, you authorize FRAYSSE & ASSOCIÉS to use your credit card imprint to proceed to the payment, partial or total, of your purchases, including fees, taxes and duties to be paid by the buyer.

- Refund or cancellation of VAT: professional buyers established in another European Union Member State may obtain a refund or cancellation of VAT, provided that they supply their intercommunity VAT number and proof of export of the goods to this other Member State according to the rules in force, within a maximum period of one month from the date of sale. FRAYSSE

& ASSOCIÉS will deduct 50 € of management fees from the amount of VAT to be refunded.

5 – Collecting of purchases and transfer of property right and risks

- **No lot shall be delivered to buyers before the full payment of fees, costs, tax and duties which are due. The auctioned lot will remain the property of the seller until full payment of the amounts due.**
- In case of payment with a non certified check or by bank transfer, the delivery of the goods shall be deferred until final cashing of the amounts.
- **From the moment of purchase on auction, the goods are under the entire responsibility of the buyer. The lot should be insured by the buyer immediately after the purchase. The buyer will have no recourse against FRAYSSE & ASSOCIÉS in case of theft, loss or deterioration of the lot after the purchase, or if the compensation he will receive from the insurer would be insufficient.**
- For sales at the Hôtel de Drouot, the lots shall be collected at the storage place of the Hôtel Drouot or in the absence of withdrawal on the day of the sale at the furniture storage TSE (Transports services enchères, 44 Rue Louis David, 93170 Bagnolet - Tel 01.49.9302.90 according to their rates in force). Only fragile or very valuable items shall be collected within a delay of 7 days at the premises of FRAYSSE & Associés or at the specialized warehouse of which the address shall be given to the buyer.
- In any event, all costs for storage and shipping are under the entire responsibility and at the expense of the buyer and will be billed directly either by the Hôtel Drouot, either by the warehouse, according to their rates in effect. The Auction house cannot be hold liable for storage of goods. FRAYSSE & ASSOCIÉS may invoice the buyer for costs of storage, handling and shipping incurred on behalf of the buyer since the date of the sale.

6 – Default of Payment

- In case the buyer does not pay within a delay of three months from the date of auction and after a formal notice remained unsuccessful, on the request of the seller the item will be put on sale again on irresponsible bidding by the defaulting bidder (« folle enchère ») without prejudice to the damages due by the latter.
- If the seller does not make this request within three months from the date of the auction, FRAYSSE & ASSOCIÉS is empowered to act in the name and on behalf of the seller in order, at the seller's or FRAYSSE & ASSOCIÉS' discretion, either to declare the sale automatically cancelled or to sue the successful bidder for the execution and payment of the said sale, without prejudice to any damages due from the defaulting bidder.
- In case the Buyer does not pay all amounts due within a delay of three months or in case of annulment of the sale by a Court decision, auction fees remain due by the Buyer.
- In such case FRAYSSE & ASSOCIÉS is authorized to cash the check given as a guarantee or to charge the bank account of the defaulting Buyer with the amount corresponding to the guarantee required in application of the sales conditions. The amount will be affected pro rata to the Seller and to FRAYSSE & ASSOCIÉS to indemnify totally or partially their losses caused by the failure of the Buyer, without prejudice of complementary indemnification due.
- In any event, FRAYSSE & ASSOCIÉS reserves its right to claim from the defaulting buyer
 - Interests equal to the key rate of the European Central Bank on the 1st of January or July, increased by 10 points ;
 - The reimbursement of extra costs resulting from the failure to pay, including storage, transport, catalogue, legal fixed recovery costs and any additional recovery costs , etc. ...;
 - Buying fees and costs and the loss corresponding to the Seller's fees and costs suffered by FRAYSSE & ASSOCIÉS;
 - The payment of the difference between the initial hammer price and
 - either the hammer price of the re-sale on « folle enchères » if it is lower, as well as the costs relating to the re-sale,
 - or the low estimate of the item, if the sale is rescinded as of right.
- FRAYSSE & ASSOCIÉS also reserves its right to make compensation by offsetting any amounts due by the defaulting seller and/or to exercise a right of retention on other goods that the successful bidder has purchased in the same sale or has entrusted for sale to FRAYSSE & ASSOCIÉS.
- FRAYSSE & ASSOCIÉS reserves its right to exclude from any of its future sales, a defaulting buyer or any bidder who does not comply with the present general sale conditions.

7 – Legislation concerning Cultural Goods

- The French State is entitled to exercise a pre-emption right on art works pursuant to the rules set forth in Article L 321-9 of the Code of Commerce, right by which the State is subrogated to the buyer. The declaration that the State intends to use this right is made to the Auctioneer or Auction house after the hammer stroke. FRAYSSE & ASSOCIÉS cannot be hold liable for the conditions of the pre-emption by the French State.
- **The export of certain cultural goods :** the export is subject to a certificate authorizing the free movement of cultural goods and an export license. The certificate can be refused to a property considered as national treasure by the competent authorities. FRAYSSE & Associés and/or the seller cannot be hold liable in case the authorities refuse the certificate. The delay or refusal to obtain export authorizations can in no case justify either the cancellation or the resolution of the sale, nor a delay in the payment of the sums due.
- **Items composed of materials from protected species:** Buyers are advised that many countries require a special permit (CITES permit) or (even with such a permit from another country) prohibit the import, export, possession, or transportation of items made entirely or in part (regardless of percentage) of materials from endangered and/or protected species of fauna and flora (including items containing ivory, tortoise shell, crocodile or ostrich skin, and certain species of coral, as well as Brazilian rosewood, etc.)). The buyer should inquire before the sale about the conditions for importing such goods into the country of destination. The delay or refusal to issue import, export, detention or transport permits and authorizations shall not in any case justify either the cancellation or the resolution of the sale, or a delay in the payment of the sums due.

8 - Intellectual property rights

- The sale of a lot does not imply the transfer to the buyer of the intellectual property rights of the artist and his beneficiaries on this good.
- Any reproduction of texts, illustrations or photographs appearing in the sales catalogs, advertisements, documents and on the website of FRAYSSE & Associés without its prior authorization is formally forbidden and exposes its author to legal proceedings in application of the Intellectual Property Code.

9 – Applicable Law and Jurisdiction

- Pursuant to article L. 321-17 of the French commercial Code, civil liability proceedings relating to voluntary and judicial auction sales are subject to a five-year limitation period starting from the date of the auction.
- Any dispute relating to the present sale conditions and to all sales shall be governed exclusively by French Law and shall be submitted to the jurisdiction of the competent Court of

Paris, whatever the place of residence of the seller or the buyer.

- In order to settle a dispute that has arisen after the sale between the seller and the buyer, FRAYSSE & ASSOCIÉS reserves its discretionary right to buy the good(s) from the Purchaser and to resell it (them) on its own behalf, pursuant to the conditions set forth in Article L 321-5 II of the Code of Commerce.
- For any dispute with an operator of a voluntary auction sale, a complaint may be filed with the “Commissaire du Gouvernement” of the “Conseil des Ventes Volontaires de Meubles aux Enchères publiques”, by post (19 avenue de l’Opéra, 75001 PARIS) or via Internet (www.conseilidesventes.fr).
- **The present general conditions of sale on auction are a translation of the French version for information purposes only. Only the French version is legally binding.**

10 - Collection and protection of personal data

- In the frame of its auction, private treaty sale, marketing and service provision activities, FRAYSSE & ASSOCIÉS may collect personal data from sellers and bidders, including in particular by recording video images, telephone conversations or electronic messages. FRAYSSE & ASSOCIÉS may use such personal data to comply with its legal obligations and to carry out its activity, in particular for commercial and marketing purposes. FRAYSSE & ASSOCIÉS will not sell, rent, transfer or give access to your personal data to third parties without your prior consent, unless legally obliged to do so or for a legitimate reason (legal and accounting obligations, fight against fraud or abuse, transport, exercise of the rights of defence, etc.).
- In accordance with the amended «data protection» law of January 6, 1978 and the European Regulation No. 2016/679/EU of April 27, 2016, any person has the right to access, rectify, portability and deletion of his or her data or to limit their processing. You may also object to the processing of data concerning you. You may, subject to the production of valid proof of identity, exercise your rights by contacting Maître Vincent FRAYSSE (contact@fraysse.net - tel : 01 53 45 92 10 - Fax : 01 53 45 92 19).

¹ Société à Responsabilité limitée, RCS Paris 443 513 643 00017, siège 16, rue de la Banque, 75002 PARIS, Tél 01 53 45 92, <https://fraysse.net>; Email : contact@fraysse.net - Agrément Conseil des Ventes volontaires n° 2002035 en date du 10/01/2002, Commissaires priseurs habilités : Vincent FRAYSSE et Christophe Du REAU

² Texts are available on www.legifrance.gouv.fr

³ This rate may however vary for some sales and potential buyers should consult the particular conditions and announcements of each sale and inform with the Auction house. The rate is also announced at the beginning of the sale on auction.

CONCERNANT LES PIERRES PRÉCIEUSES ET LES PERLES

a). SANCY EXPERTISE désigne les pierres modifiées par les pratiques lapidaires traditionnelles » de la même manière que celles qui n'auraient pas été modifiées.

b). SANCY EXPERTISE désigne les pierres modifiées par d'autres procédés, par le nom de la pierre, suivi de la mention « traitée » ou par l'indication du traitement subi. Les pierres non accompagnées de certificats ou attestations de Laboratoires ont été estimées par SANCY EXPERTISE en tenant compte des modifications éventuelles du paragraphe a).

SANCY EXPERTISE se tient à la disposition des acheteurs pour tous renseignements complémentaires concernant les différentes sortes de traitements existants. Les techniques d'identification et les conclusions d'analyse concernant l'origine et la classification des pierres et perles peuvent varier d'un laboratoire à un autre. En conséquence, il est possible d'obtenir, dans certain cas, un résultat différent en fonction des laboratoires consultés.

c). La circulation des rubis et/ou jades birmans est dorénavant libre, aux Etats-Unis au même titre que dans l'Union Européenne.

FRAYSSE & ASSOCIÉS

16, rue de la Banque - 75002 PARIS

Tél. : 01 53 45 92 10 - Fax : 01 53 45 92 19

www.fraysse.net

Pour vos règlements par virement bancaire veuillez utiliser le compte ci-dessous :

Banque Nationale de Paris - Agence centrale

RIB 30004 00828 00010577615 76

IBAN FR 76 3000 4008 2800 0105 7761 576

Code SWIFT : BNPAFRPPAC

CRÉDIT PHOTOGRAPHIQUE : STUDIO SEBERT

DIRECTION ARTISTIQUE : EMERIC DUMANOIS

FRAYSSE & ASSOCIÉS
Commissaires-priseurs

16, rue de la Banque - 75002 PARIS
Tél. : 01 53 45 92 10 - Fax : 01 53 45 92 19
contact@fraysse.net - www.fraysse.net

FRAYSSE & ASSOCIÉS SAS - RCS Paris 443 513 643 00017
Agrément Conseil des ventes volontaires n° 2002-035 en date du 10/01/02
Commissaires-priseurs habilités : Vincent Fraysse et Christophe du Reau.
Vincent Fraysse titulaire d'un office de commissaire-priseur judiciaire à Paris